EDITION 2017

LE BRABANT WALLON EN CHIFFRES

FONDATION **E**CONOMIQUE ET **S**OCIALE DU **B**RABANT **W**ALLON

TABLE DES MATIÈRES

La Province du Brabant wallon en quelques données	03
Introduction	04
Chapitre 1 : Population	06
Chapitre 2 : Niveau de vie	16
Chapitre 3 : Enseignement et formation	24
Chapitre 4 : Emploi et chômage	40
Chapitre 5 : Activité économique	47
Chapitre 6 : Activités et entreprises	58
Chapitre 7 : Occupation du territoire et prix	64
Annexe Top 100 des entreprises du Brabant wallon au niveau de l'emploi localisé	71

LA PROVINCE DU BRABANT WALLON EN QUELQUES DONNÉES

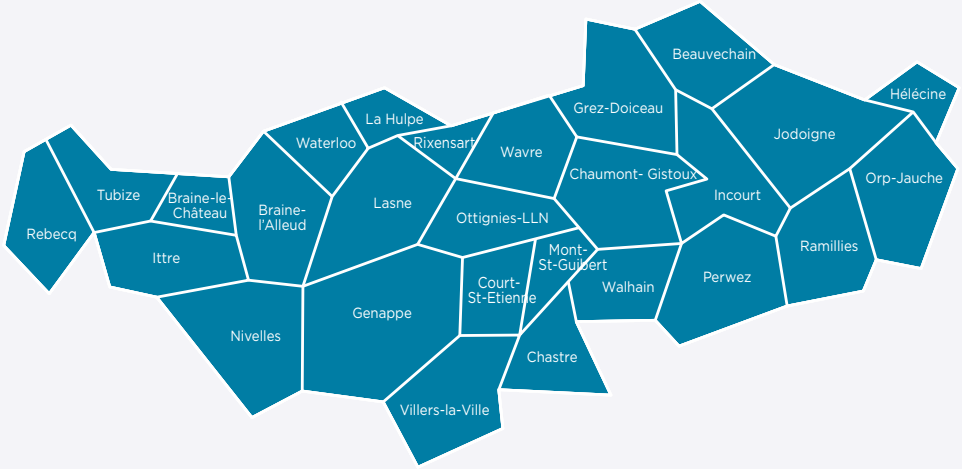

La Province du Brabant wallon c'est :

- Une des 5 provinces de la Wallonie.
- Un seul arrondissement judiciaire et administratif qui regroupe 27 communes dont Wavre est le chef-lieu.
- Un territoire d'une superficie de 1.091 km² (soit 3,6% du territoire national et 6,5% du territoire wallon).
- Une population de 396.840 habitants au 1er janvier 2016.
- Une situation géographique privilégiée au cœur de l'Europe :
  - limitrophe de Bruxelles, capitale européenne
  - voisine de la Région flamande
  - traversée par ou à proximité des grands axes autoroutiers et ferroviaires : E411, E40, E19, A8, N25 et les lignes 124, 140, 161 renforcées par le futur RER
- Un cadre de vie et de travail agréable et diversifié.
- Une fiscalité, pour certaines communes, parmi les plus basses de Wallonie .
- Une mobilité nord/sud et est/ouest développée.

INTRODUCTION

1987 – 2017

Voici **30 ans** que la Fondation économique et sociale du Brabant wallon fut créée. Elle est l'émanation de l'ancien Conseil Economique et Social du Brabant qui regroupait outre les partenaires sociaux, les principales forces politiques de la province. Suite à la régionalisation du pays, les missions des Conseils économiques provinciaux furent centralisées au sein du CESRW (Conseil Economique et Social de la Région wallonne). En conséquence, la Fondation économique et sociale s'est fixé pour mission de promouvoir les initiatives visant au développement économique, social, culturel et environnemental de ce qui allait devenir la province du Brabant wallon en 1995.

Pour atteindre ces objectifs, la Fondation octroie un ou plusieurs prix dans les matières précitées.

- à des étudiants présentant une thèse de fin d'étude
- à des personnes ou associations développant des initiatives

De plus, la Fondation stimule activement la recherche et les études dans les domaines qui couvrent sa mission et en encourage la diffusion. C'est l'objet de la publication de cette nouvelle édition : Le **Brabant en chiffres 2017**.

La Fondation a bénéficié, pour établir et valider cette étude

- de la collaboration de la Faculté de géographie de l'UCL (le Professeur Isabelle THOMAS et de Beatriz GOBBI candidate doctorante)
- de l'aide précieuse de Jean-Paul DUPREZ et de l'IWEPS (Institut Wallon de l'évaluation, de la perspective et de la statistique).
- de la collaboration de l'IBW : de Pierre BOUCHEZ, Président, de Baudouin le HARDY de BEAULIEU, Directeur général, de Françoise DUPLAT du Département économique et de Thibaut LOUPPE, secrétaire de la Fondation.
- De la collaboration de la Province du Brabant wallon : du Président Mathieu MICHEL, de la Députée provinciale Isabelle KIBASSA-MALIBA ayant parmi ses charges l'économie et l'enseignement, de tous les membres du Collège et du Conseil provincial et du Gouverneur du Brabant wallon, Gilles MAHIEU.

Dans cette édition nous avons voulu actualiser et approfondir les chiffres clés de la Province dans leur intégralité et leur diversité. Les mettre à la disposition des résidents, des décideurs politiques et des investisseurs et des importateurs et exportateurs potentiels.

La Fondation entend ainsi contribuer positivement à l'attractivité de la province du Brabant wallon.

Notre province se distingue en Wallonie par un développement économique dont les atouts incontestables sont :

- Sa proximité de la capitale belge et européenne, BRUXELLES.
- Ses axes de mobilité qui la relie à TOUTES les provinces de WALLONIE.
- Sans oublier les liens sur le plan économique avec les provinces de FLANDRE.
- L'importance de grandes entreprises internationales, notamment dans le secteur pharmaceutique.
- La création d'une multitude de petites et moyennes entreprises dynamisées par l'innovation et l'exportation.
- L'effet catalyseur d'une grande institution universitaire à Louvain-la-Neuve.
- La densité et la qualité du réseau général de l'enseignement.

En matière de développement économique, nous devons mettre en évidence la qualité et la densité des parcs industriels et d'affaires créés à l'initiative du secteur privé et de l'IBW. Il est d'ailleurs utile de relever que le choix de l'implantation imminente de l'incubateur d'entreprises « China Belgium Technology Center » (CBTC) à Louvain la Neuve est le résultat exemplaire d'une collaboration particulièrement efficace entre la province du Hubei en Chine, l'AWEX, l'UCL et l'IBW.

Deux idées essentielles nous viennent donc à l'esprit : la Province du Brabant wallon est, comme le démontre notre nouveau logo, un véritable lieu de CONVERGENCE et de RAYONNEMENT de notre énergie et de notre dynamisme. Les paramètres démographiques prouvent que la province dispose d'un potentiel humain riche et jeune. C'est un atout important pour l'avenir mais c'est tout autant un DEFI de les pérenniser ! C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à étayer un chapitre important concernant le cadastre de l'enseignement dans la Province du Brabant wallon.

Il s'agit d'un relevé essentiel qui met en évidence l'adéquation que les autorités devront accorder à l'évolution démographique et économique de notre Province avec la cohérence et l'anticipation des filières de formation qui correspondent au mieux aux exigences de l'évolution technologique et numérique de l'emploi.

Savoir, prévoir et décider est la dynamique que la Fondation poursuit.

J-P. HERMANT

Président de la Fondation Économique et Sociale du Brabant wallon.

1. POPULATION

Le Brabant wallon dispose d'une position centrale en Belgique, particulièrement bien connectée, puisque la province partage des frontières avec les provinces du Hainaut, de Namur, de Liège et du Brabant flamand et se situe à proximité de la région de Bruxelles-Capitale à laquelle elle est reliée par des réseaux routier et ferroviaire développés. Cette localisation encourage les populations à s'y installer de par la facilité d'accès à l'emploi local et à l'emploi des régions voisines.

1.1 Accroissement de la population totale[1]

Depuis 1991, soit en une période de vingt-cinq ans, la population du Brabant wallon n'a cessé d'augmenter, avec un accroissement de 2.900 habitants par an. Ainsi, la population du Brabant wallon est passée de 321.304 habitants en 1991 à 396.840 habitants au premier janvier 2016.

En termes relatifs, la population brabançonne a crû de 7 % sur les 10 dernières années, ce qui est inférieur à la croissance wallonne (8,3%) et belge (10,4%) sur la même période. En outre, selon les prévisions du Bureau Fédéral du Plan, cette croissance va se maintenir, de sorte que le Brabant wallon comptera plus de 430.080 habitants en 2030, et plus de 485.500 habitants d'ici 2060.

L'accroissement de la population en Brabant wallon s'explique principalement par les flux migratoires. En effet, 73% de la croissance de population des 20 dernières années s'explique par ces flux, alors que les 27% de l'accroissement restant s'expliquent par le solde naturel.

Figure 1.1 : Accroissement de la population totale du Brabant wallon de 1991 à 2061.

[1] Sur une période donnée, l'accroissement de la population dépend du solde naturel et du solde migratoire. Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès par rapport à la population moyenne totale sur cette période. Le solde migratoire est la somme du solde intérieur (dans l'espace belge) et du solde extérieur (par rapport à l'étranger).

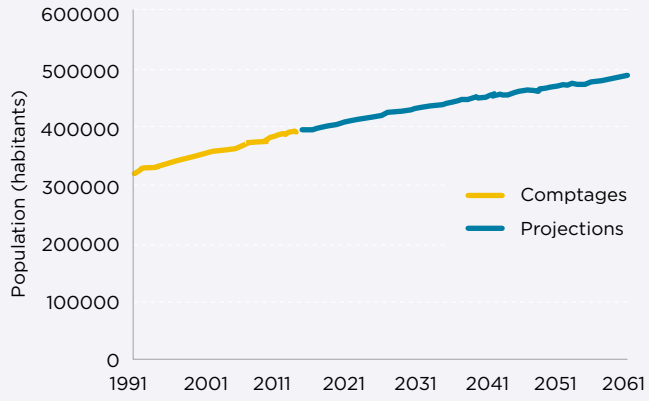

Tableau 1.1 : Mouvements de population dans le Brabant wallon. *(Source : BFP et DGS Données : IWEPS).*

Année	Population au 1er janvier	Taux de natalité (‰)	Taux de mortalité (‰)	Solde naturel (‰)	Solde intérieur (‰)	Solde extérieur (‰)	Solde migratoire (‰)	Accroissement de population (‰)
1995	336.503	11,13	9,02	2,11	7,23	-1,81	5,43	7,54
1996	339.058	11,51	9,23	2,29	5,16	-0,11	5,05	7,34
1997	341.565	11,38	8,84	2,55	6,12	-0,13	6,00	8,54
1998	344.508	11,38	9,24	2,14	6,51	-0,26	6,25	8,39
1999	347.423	11,18	8,85	2,34	4,72	-0,02	4,70	7,03
2000	349.884	11,19	8,95	2,24	4,61	-0,78	3,83	6,06
2001	352.018	11,21	8,76	2,45	5,30	1,23	6,53	8,98
2002	355.207	10,83	9,00	1,84	4,71	1,28	6,00	7,83
2003	358.012	10,70	9,05	1,65	5,02	0,83	5,85	7,50
2004	360.717	10,90	8,62	2,28	6,30	-0,16	6,13	8,41
2005	363.776	10,79	8,61	2,18	4,81	0,39	5,20	7,38
2006	366.481	11,03	8,55	2,48	6,03	2,23	8,26	10,74
2007	370.460	10,53	8,43	2,10	4,57	1,46	6,02	8,12
2008	373.492	10,79	9,17	1,63	4,05	0,05	4,10	5,73
2009	375.645	10,81	8,55	2,26	5,68	2,26	7,93	10,20
2010	379.515	10,59	8,65	1,94	4,23	2,58	6,81	8,75
2011	382.866	10,03	8,55	1,48	4,64	1,97	6,61	8,09
2012	385.990	10,13	8,97	1,15	4,33	1,04	5,37	6,53
2013	388.526	9,98	8,63	1,36	4,46	0,43	4,89	6,24
2014	390.966	9,90	8,87	1,03	5,95	-0,03	5,92	6,94
2015	393.700	10,00	9,33	0,67	5,51	-1,84	3,67	7,98

1.2 Répartition spatiale de la population

Le Brabant wallon est une province relativement dense par rapport au reste de la Wallonie. Sa densité moyenne était au 1er janvier 2016 de 365 hab/km², contre 214 hab/km² en Wallonie.

La population brabançonne est répartie de façon non homogène sur le territoire. A l'est de la province, la majorité des communes des cantons de Jodoigne et Perwez ont une densité de population inférieure à 195 habitants par kilomètre-carré (hab/km²). Par contre, le nord-ouest de la province est caractérisé par une densité de population plus importante, en particulier dans les cantons de Nivelles et de Wavre, où de nombreuses communes affichent une densité supérieure à 406 hab/km². L'accessibilité à Bruxelles semble donc être un facteur prépondérant expliquant le choix de s'installer dans le Brabant wallon.

Figure 1.2 : Carte de répartition de la population dans le Brabant wallon au 1er janvier 2016.

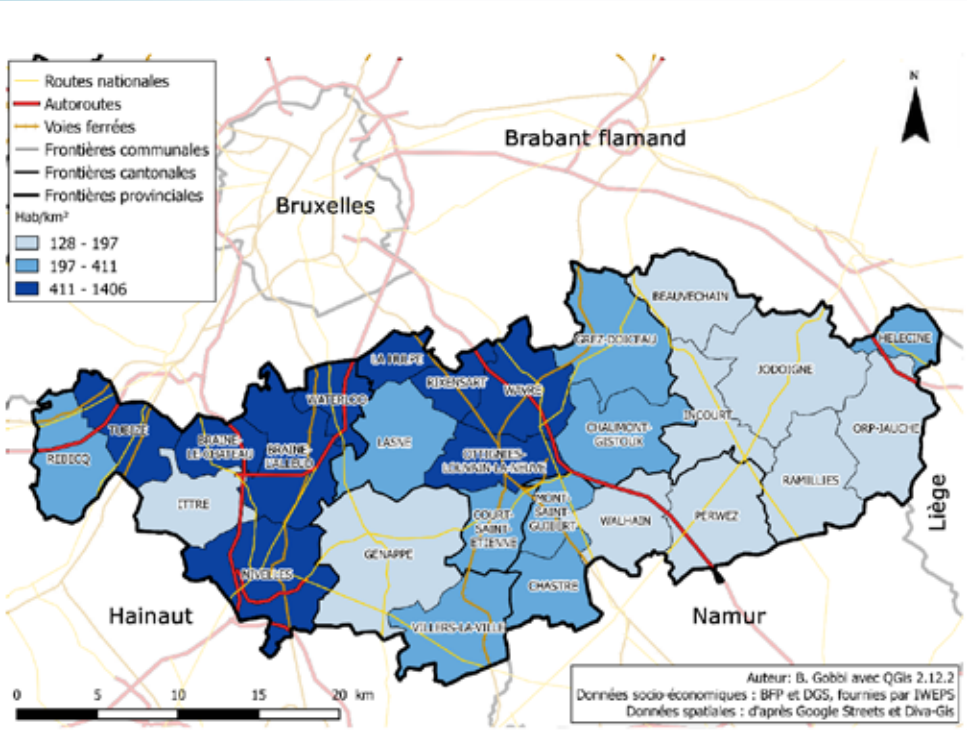

Tableau 1.2 : Population du Brabant wallon. *Source : IWEPS.*

Commune	Population 1er janvier 2007	Population 1er janvier 2016	Perspectives de Population 2025	Croissance entre 2007 et 2016 (%)	Perspective de croissance entre 2016 et 2025 (%)
Beauvechain	6.596	7.104	7.532	8	7
Braine-l'Alleud	37.512	39.785	41.645	7	5
Braine-le-Château	9.517	10.287	10.509	7	4
Chastre	6.819	7.518	7.909	10	7
Chaumont-Gistoux	11.043	11.698	12.202	7	4
Court-Saint-Etienne	9.547	10.395	10.768	9	5
Genappe	14.277	15.302	16.401	8	7
Grez-Doiceau	12.473	13.088	13.493	5	4
Helecine	3.109	3.387	3.685	9	11
Incourt	4.619	5.347	5.843	14	12
Ittre	6.087	6.784	7.169	10	7
Jodoigne	12.644	13.883	14.973	10	9
La Hulpe	7.309	7.368	7.970	2	8
Lasne	13.994	14.133	14.844	2	5
Mont-Saint-Guibert	6.535	7.364	7.967	14	9
Nivelles	24.622	28.027	29.946	14	8
Orp-Jauche	7.932	8.756	9.445	11	8
Ottignies-Louvain-la-Neuve	30.188	31.562	31.605	6	1
Perwez	7.621	9.173	9.624	18	9
Ramillies	5.856	6.293	6.631	8	7
Rebecq	10.255	10.939	11.635	6	7
Rixensart	21.426	22.128	22.288	3	2
Tubize	22.713	25.424	27.382	13	9
Villers-La-Ville	9.704	10.498	10.954	9	5
Walhain	6.088	6.997	7.507	14	9
Waterloo	29.398	29.794	31.027	1	5
Wavre	32.576	33.806	34.740	4	3
Brabant wallon	366.481	396.840	415.693	7	6

Cette statistique donne le chiffre de population par entité administrative en Brabant wallon, au 1er janvier de l'année d'observation au Registre national. La statistique comprend les personnes inscrites aux registres de population et des étrangers d'une commune. Les personnes inscrites au registre d'attente ne sont pas incluses.

1.3 Répartition de la croissance de population

Le Brabant wallon a connu entre 2005 et 2016 une croissance de population de 7%. La population des différentes communes s'accroît à des vitesses sensiblement différentes. Les communes les plus proches de Bruxelles sont celles qui connaissent la croissance de population la plus faible. La Hulpe, Waterloo, Rixensart et Lasne ont une croissance comprise entre 1 et 3%, alors que Walhain, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Perwez et Incourt ont vu croître leur population, sur les dix dernières années, de plus de 14%.

Puisque c'est surtout l'immigration qui explique l'accroissement de la population du Brabant wallon. La lente croissance des communes à proximité de Bruxelles s'explique principalement par le prix de plus en plus élevé de l'immobilier dans ces zones et des difficultés de plus en plus grandes d'y implanter de nouveaux bâtiments, puisque la densité de logements y est déjà très forte. En effet, ces communes ont été les premières à être occupées par des populations faisant la navette vers Bruxelles.

Figure 1.3 : Taux d'évolution de la population entre 2007 et 2016.

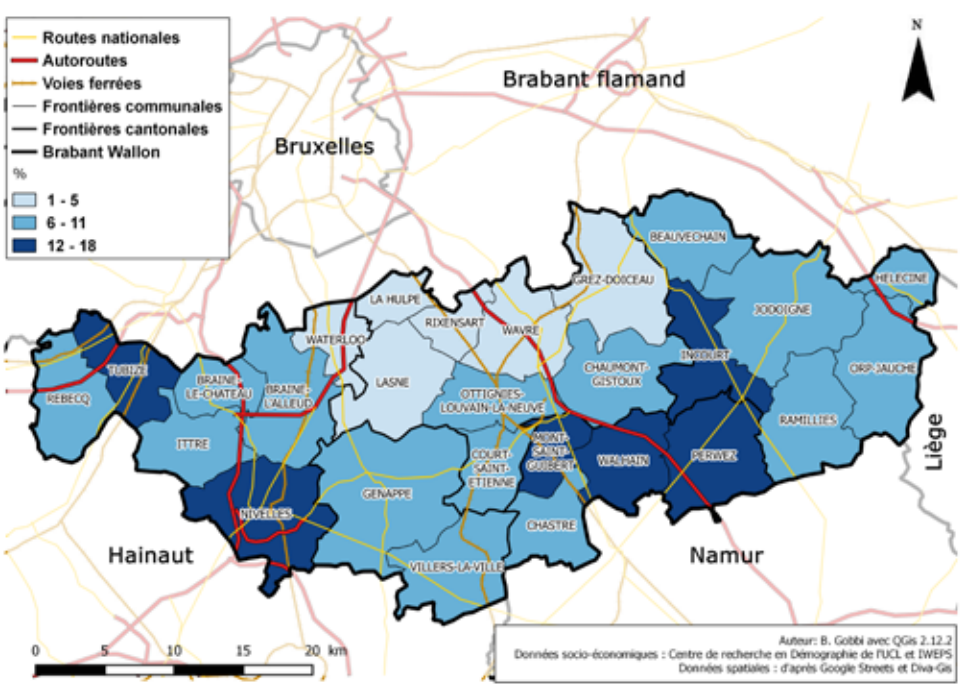

1.4 Pyramide des âges

Au 1er janvier 2016, l'âge moyen des habitants en Brabant wallon était de 40 ans et 10 mois, contre 40 ans et 8 mois en Wallonie. Malgré ces moyennes d'âge relativement similaires, les structures de populations sont différentes. En effet, le Brabant wallon compte relativement plus de jeunes de moins de 24 ans que l'ensemble de la Wallonie, alors que les parts respectives de personnes de plus de 60 ans sont assez similaires. Par contre, les habitants de 25 ans à 39 ans occupent une part moins importante dans la population brabançonne que dans la population wallonne.

En conséquence de cette structure particulière, l'indice de dépendance (90,2%) est plus élevé dans le Brabant wallon qu'en Wallonie où il est de 88,3%. Parallèlement, les indices de vieillissement et d'intensité du vieillissement restent plus élevés en Wallonie (99,2% et 22,3%) qu'en Brabant wallon (97,7% et 21,5%). Cette part importante de la population très jeune permet au Brabant wallon de bénéficier d'un taux de remplacement des actifs légèrement favorable (102,8%) alors que la Wallonie possède un taux légèrement déficitaire (97,5%).

Enfin, l'espérance de vie à la naissance (basée sur la période 2000-2009) est de 81 ans et 6 mois en moyenne sur les 27 communes du Brabant wallon, contre 79 ans et 7 mois en Wallonie. A l'âge de 60 ans, l'espérance de vie supplémentaire des aînés est de 24 ans et 6 mois en Brabant wallon, et 23 ans et 7 mois en Wallonie.

Figure 1.4 : Pyramide des âges au premier janvier 2016.

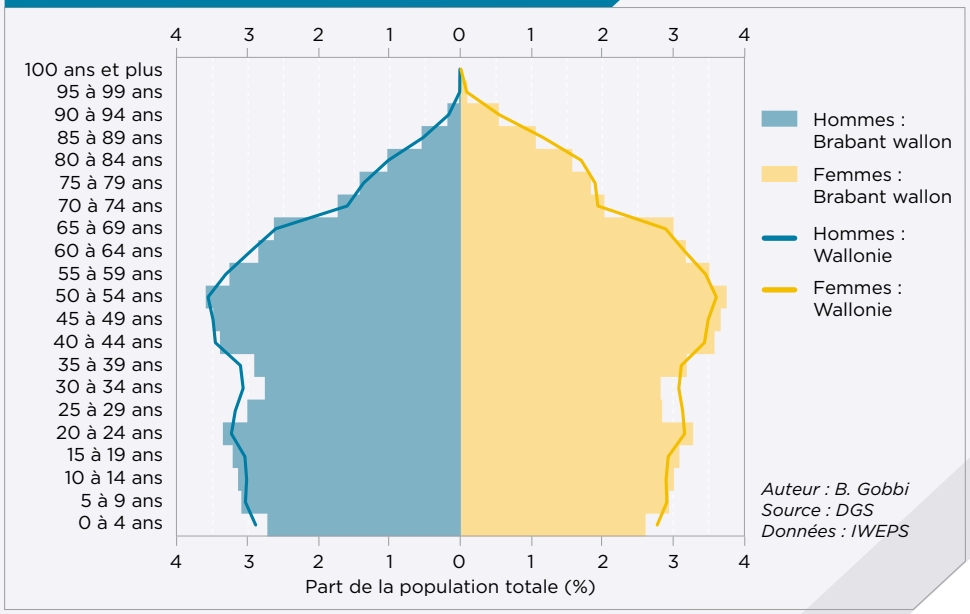

L'âge moyen de la population d'une région à une année donnée est la somme des années vécues par ses habitants, divisée par sa population totale cette année-là.

La pyramide des âges est une figure qui divise la population d'une région en tranches d'âge. Elle associe ensuite à chaque tranche la part de la population totale qu'elle occupe.

L'indice de dépendance d'une région est le nombre de ses habitants de moins de 20 ans ou de plus de 60 ans, divisé par le nombre de ses habitants entre 21 ans et 59 ans. Il estime ainsi l'équilibre entre la population en âge de travailler et celle qui est encore aux études ou bien déjà retraitée.

L'indice de vieillissement d'une région est le nombre de ses habitants de plus de 60 ans, divisé par le nombre d'habitants de moins de 20 ans. De la sorte, il estime l'équilibre entre entrée et sorties de l'effectif des personnes en âge de travailler. Quant à l'indice d'intensité du vieillissement, c'est le rapport entre le nombre d'habitants de plus de 80 ans sur le nombre d'habitants de plus de 60 ans.

La population active d'une région est démographiquement définie comme la population en âge de travailler. **Le taux de remplacement des actifs** d'une région est donc le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans, divisé par le nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans vivant dans la région. Il estime la balance entre les personnes qui partent à la retraite et celles qui arrivent sur le marché de l'emploi.

L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

L'espérance de vie supplémentaire à l'âge x représente le nombre moyen d'années restant à vivre pour une génération fictive d'âge x qui aurait, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là. Autrement dit, c'est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

1.5 Structure des ménages

La structuration de la population en termes de ménages, c'est-à-dire selon les regroupements des individus par lieu d'habitation, est importante puisque le ménage est l'unité fondamentale de plusieurs sources statistiques, ainsi que de la plupart des raisonnements économiques. Au premier janvier 2015, le Brabant wallon comptait 159.350 ménages.

La majorité des ménages en Brabant wallon (32%) sont des ménages composés par des couples mariés ou cohabitants avec enfants. Les ménages monoparentaux, avec un père seul ou une mère seule et au moins un enfant représentent 12% des ménages. Ainsi, 44% des ménages brabançons comptent au moins un enfant, ce qui est légèrement plus élevé qu'en Wallonie (38%). Par ailleurs, les couples mariés ou cohabitants sans enfants représentent 24% des ménages. Enfin, les personnes vivant seules, principalement des personnes âgées, représentent 30% des ménages dans le Brabant wallon, sensiblement moins qu'en Wallonie (35%).

Tableau 1.3 : Statut familial des ménages du Brabant wallon au 1er janvier 2016. *Source : IWEPS.*

	Wallonie		Brabant wallon	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Isolés vivant seuls	548.776	35%	48.606	30%
Mariés sans enfant	263.777	17%	28.864	18%
Mariés avec enfant(s)	306.730	20%	37.641	23%
Cohabitants sans enfant	87.366	6%	9.506	6%
Cohabitants avec enfant(s)	131.704	8%	14.750	9%
Familles monoparentales	189.463	12%	18.589	12%
Autres types	26.955	2%	2.850	2%
Ménages collectifs	1.869	0%	169	0%

En raison des changements structurels de la population ainsi que de l'accroissement démographique, le nombre de ménages entre 1991 et 2015 s'est accru de 30%, en passant de 122.192 à 159.350 unités. On s'attend à ce que le nombre de ménages continue d'augmenter et qu'il atteigne 211.916 unités en 2060.

La figure 1.5 illustre les tendances des changements structurels de la population. Alors que le nombre absolu de ménages traditionnels, couples mariés ou cohabitants avec enfants, reste stable, son importance relative sur l'ensemble des ménages diminue. En 1991, 41% des ménages appartenaient à cette catégorie et on s'attend à ce que cette proportion n'atteigne plus que 20% en 2060.
La même tendance, mais en moindre mesure, s'observe pour les couples mariés ou cohabitants sans enfant. Le nombre d'adultes vivant seuls augmente rapidement et ces derniers compteront parmi 39% des ménages en 2060, alors qu'ils n'en représentaient que 26% des ménages en 1991.

Figure 1.5 : Evolution de la structure des ménages depuis 1991 jusqu'en 2016 et projections jusqu'à 2060.

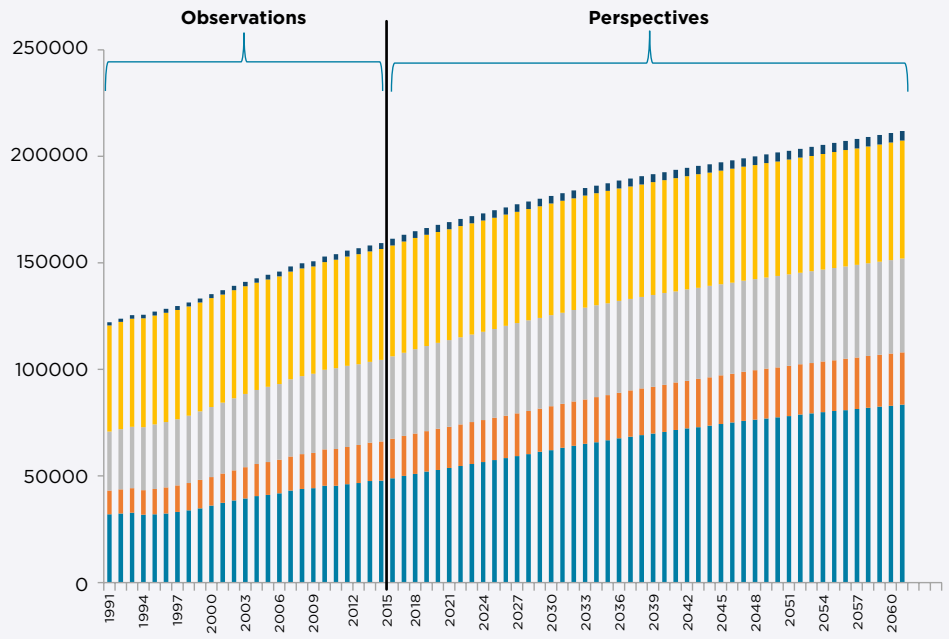

Auteur : B. Gobbi
Source : DGS et BFP
Données : IWEPS

Un ménage est constitué de l'ensemble des personnes occupant habituellement un même logement et vivant en commun. Le ménage est constitué, soit par une personne vivant habituellement seule, soit par deux ou plusieurs personnes qui sont unies ou non par des liens de parenté. Dans la catégorie 'autres', nous retrouvons les ménages atypiques, sans noyau familial. Il s'agit par exemple des frères et sœurs vivant ensemble ou des collocations. Les ménages constitués par des cohabitants sans enfants vivant avec un autre membre du ménage sans lien de parenté, sont également considérés comme « autre ».
Un ménage collectif est constitué de personnes sans lien de parenté, tels que les religieux dans leur maison conventuelle, les personnes âgées ou malades dans les homes ou encore les collocations étudiantes. Le tableau ci-dessous détaille les différents types de ménages avec les positions des individus au sein du ménage.

Types de ménages	Positions au sein du ménage
Isolé (vivant seul)	Individu isolé (vivant seul)
Mariés sans enfant	Individu marié sans enfant Autre membre du ménage
Mariés avec enfant(s)	Individu marié avec enfant(s) Enfant d'un couple marié Autre membre du ménage
Cohabitants sans enfant	Individu cohabitant sans enfant Autre membre du ménage
Cohabitants avec enfant(s)	Individu cohabitant avec enfant(s) Enfant d'un couple cohabitant Autre membre du ménage
Familles monoparentales	Chef de famille monoparentale Enfant au sein d'une famille monoparentale Autre membre du ménage
Autres types de ménages	Individu vivant dans un ménage de type « autre »
Ménages collectifs	Individu vivant dans un ménage collectif

Source : Johan Duyck et Marie Vandresse, 2014,
Synthèse de la typologie des ménages. Bureau Fédéral du Plan.

2. NIVEAU DE VIE

2.1 Revenu médian

Le revenu médian par déclaration[2] est un indicateur du niveau de vie de la population habitant dans la région. Le revenu est calculé au lieu de résidence, et non pas au lieu de travail, lieu effectif de la production de la richesse.

Le revenu médian en 2014 en Belgique était de 23.742 euros. Le revenu médian dans la province du Brabant wallon était quant à lui de 25.302 € soit 6,9% de plus.

Le revenu médian wallon pour la même année est de 22.212 euros, soit 14% inférieur que celui du Brabant wallon.

Depuis 2005, en Brabant wallon, le revenu médian a connu une croissance continue d'environ 3,23% par an, taux d'accroissement fortement similaire à celui observé en Wallonie (3,36%).

Figure 2.1 : Revenu médian par arrondissement en 2013.

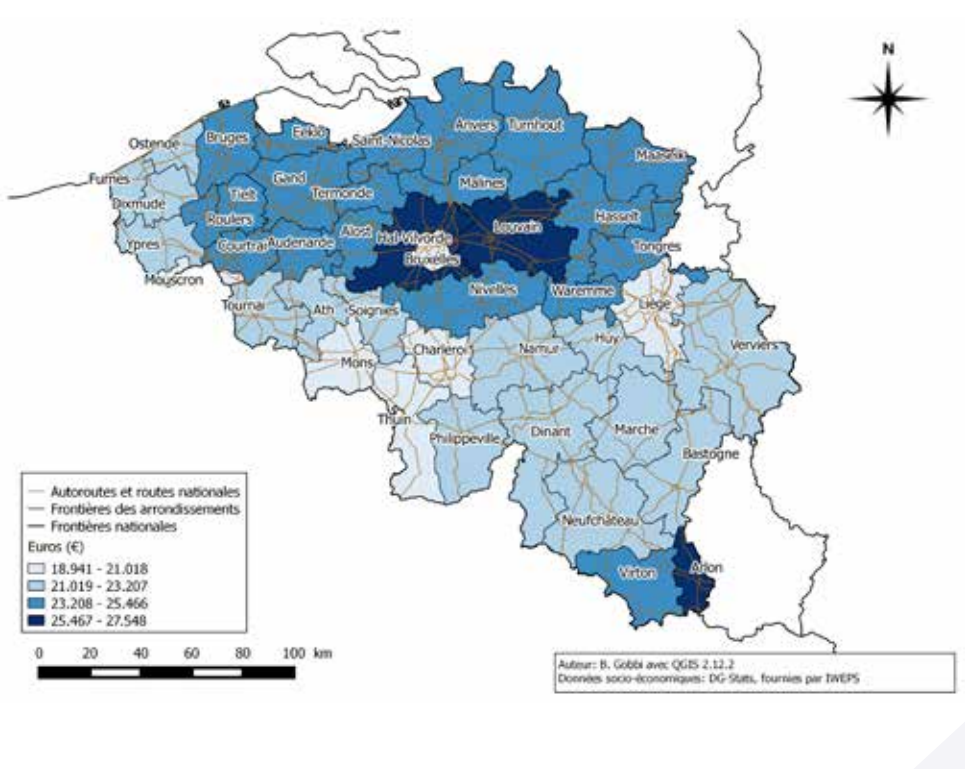

[2] La statistique fiscale des revenus est établie sur la base des déclarations de l'impôt sur les personnes physiques. Il s'agit des revenus obtenus l'année précédente et imposés en l'année en cours d'exercice. **Le revenu médian par déclaration** est le revenu correspondant à la déclaration située au centre de la série, lorsque les déclarations sont classées par ordre croissant des revenus. C'est-à-dire que c'est le revenu tel qu'une moitié des habitants gagnent moins, et l'autre moitié gagne plus. Le revenu médian est un meilleur indicateur du niveau de vie de la population que le revenu moyen par déclaration et que le revenu moyen par habitant car il n'est pas sensible aux valeurs extrêmes.

En classant les communes selon leur revenu médian, nous observons que les communes les plus « aisées » sont Villers-la-Ville, Chastre, Mont-Saint-Guibert, Walhain, Ramilies et Beauvechain. Celles avec les revenus médians les plus faibles sont les communes de Tubize, Rebecq, Nivelles, Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Jodoigne.

Figure 2.2 : Revenu médian des communes du Brabant wallon en 2014.

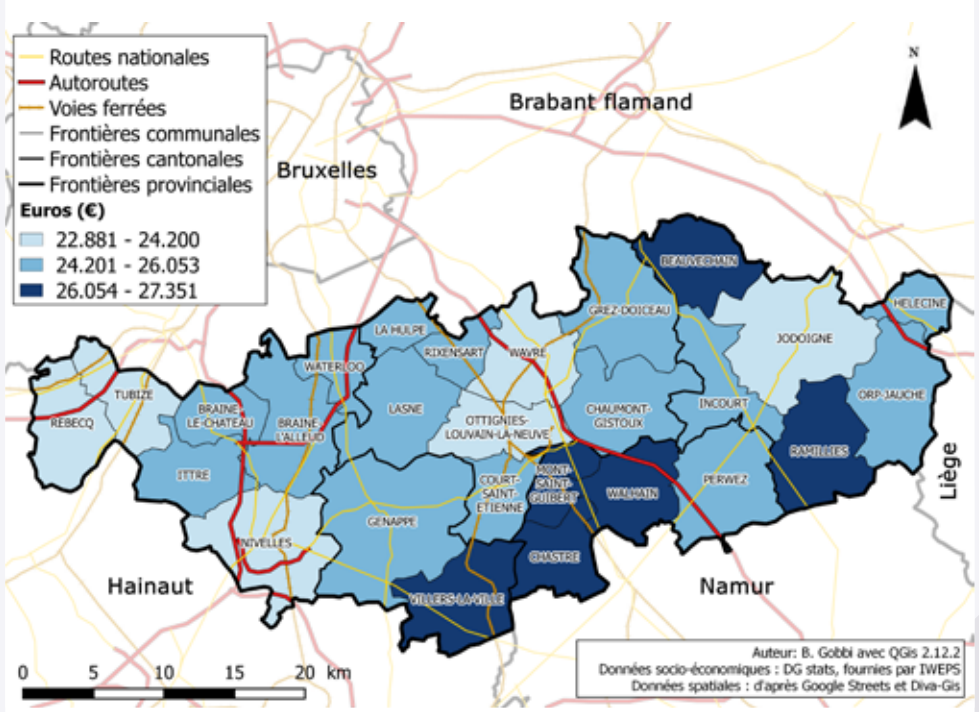

Tableau 2.1 : Revenus médians et revenus moyens en 2014.
Source : DG-Stats, fournies par IWEPS

	Revenu médian par déclaration (en €)	Revenu moyen par déclaration (en €)	Rapport du revenu médian sur revenu moyen
Beauvechain	27.984	39.034	139,49
Braine-l'Alleud	26.022	36.041	138,50
Braine-le-Château	26.644	36.642	137,52
Chastre	27.078	38.464	142,05
Chaumont-Gistoux	26.059	40.969	157,22
Court-Saint-Etienne	25.231	35.868	142,16
Genappe	25.562	37.321	146,00
Grez-Doiceau	25.953	38.940	150,04
Helecine	25.726	33.448	130,02
Incourt	26.149	36.642	140,13
Ittre	26.470	35.687	134,82
Jodoigne	23.851	33.643	141,05
La Hulpe	25.343	41.130	162,29
Lasne	25.674	47.601	185,41
Mont-Saint-Guibert	27.356	37.891	138,51
Nivelles	24.005	32.985	137,41
Orp-Jauche	26.145	35.008	133,90
Ottignies-Louvain-la-Neuve	23.638	34.007	143,87
Perwez	26.381	35.456	134,40
Ramillies	27.425	36.309	132,39
Rebecq	25.022	32.836	131,23
Rixensart	25.817	39.906	154,57
Tubize	23.584	29.898	126,77
Villers-la-Ville	26.922	37.188	138,13
Walhain	27.673	40.540	146,50
Waterloo	26.208	40.816	155,74
Wavre	24.298	34.943	143,81
Brabant wallon	**25.302**	**36.507**	144,29
Wallonie	**22.212**	**29.595**	133,23
Belgique	**23.742**	**31.655**	133,33

2.2 Inégalités de revenu

Nous utilisons le revenu médian plutôt que le revenu moyen car ce dernier est fortement influencé par les valeurs extrêmes (outliers) tandis que le premier ne l'est pas. Le Brabant wallon et la Wallonie ont quelques déclarations fiscales 'extrêmement' plus élevées que la moyenne mais comparativement peu de valeurs de déclarations fiscales 'extrêmement' plus faibles. Cela explique que les revenus moyens aient des valeurs plus élevées que les revenus médians.

Le rapport entre le revenu médian par déclaration sur le revenu moyen par déclaration est un indicateur de la dissymétrie des revenus. Au plus ce rapport est élevé, au plus il y a des revenus 'extrêmement' élevés par rapport à la médiane.

Les chiffres montrent qu'en 2014, les inégalités étaient plus fortes en Brabant wallon qu'en Wallonie avec des indices de 144,29% pour la Province, contre 133,23% pour la Région wallonne.

Figure 2.3 : Inégalités de revenu par commune en 2013.

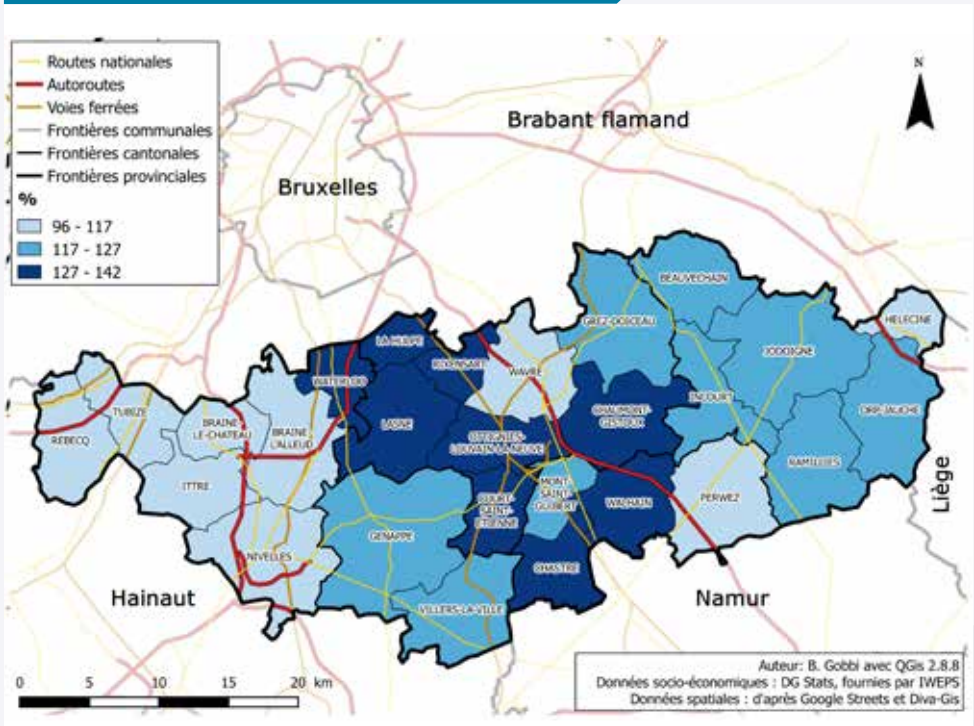

2.3 Bénéficiaires d'un RIS ou d'un ERIS[3]

La part de la population bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) constitue un indicateur de la condition de vie des personnes. Le Brabant wallon est la province wallonne dont la population a le moins recours à ce revenu, puisque moins de 1% de la population brabançonne âgée entre 18 et 65 ans en bénéficiait en 2015, alors que la moyenne wallonne était de 2,3%.

En ce qui concerne la répartition des bénéficiaires du RIS en Brabant wallon, les communes ayant relativement plus de bénéficiaires ne forment pas vraiment une zone compacte. Les communes de Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Rixensart forment une première zone avec une part élevée de bénéficiaires du RIS (entre 0,9 et 1,9%).

Les communes de Jodoigne, de Nivelles et de Tubize ont également une part de bénéficiaires élevée. Les communes limitrophes aux communes avec des parts de bénéficiaires élevées ont tendance à avoir une part intermédiaire de bénéficiaires du RIS (entre 0,5% et 0,9%).

Figure 2.4 : Part de la population âgée de 18 à 64 ans qui bénéficie d'un revenu d'intégration social (ou équivalent) en 2015. *Source : SPF économie – DG Statistiques.*

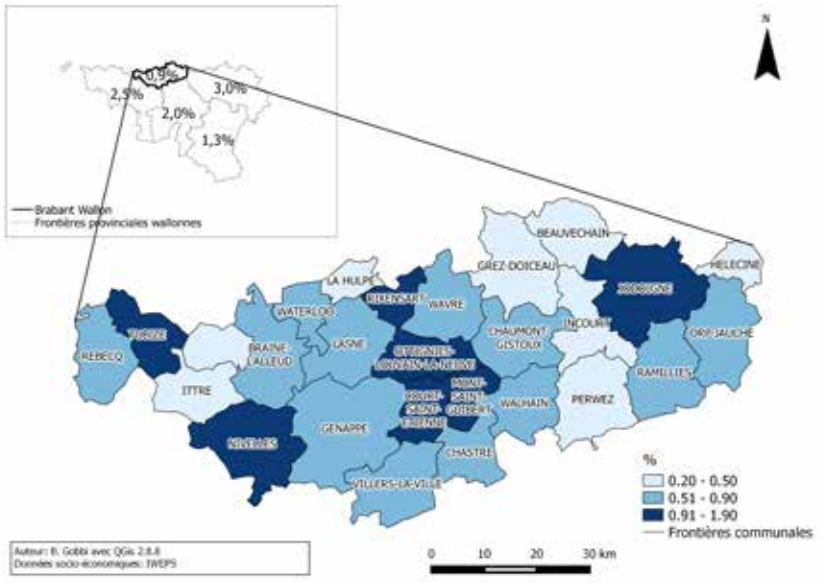

[3] **Le Revenu d'intégration** sociale (RIS) est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont pas en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens.

L'Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale (loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale) aux personnes qui, pour des raisons déterminées (par exemple, la nationalité), n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale. Les montants sont identiques à ceux du RIS.

2.4 Bénéficiaires d'une GRAPA[4]

En ce qui concerne les personnes âgées de plus de 65 ans, elles peuvent introduire une demande pour bénéficier d'une Garantie aux Personnes Agées (GRAPA). En 2015, seuls 3,5% des séniors brabançons bénéficiaient de cette garantie, contre 5,8 des séniors wallons. Le Brabant wallon est la province avec le pourcentage de bénéficiaires du GRAPA le plus faible de la Région, ce qui peut signifier un niveau de vie plus élevé.

Figure 2.5 : Part de la population âgée de plus de 65 ans bénéficiant d'une GRAPA en 2015. *Source : SPF économie – DG Statistiques.*

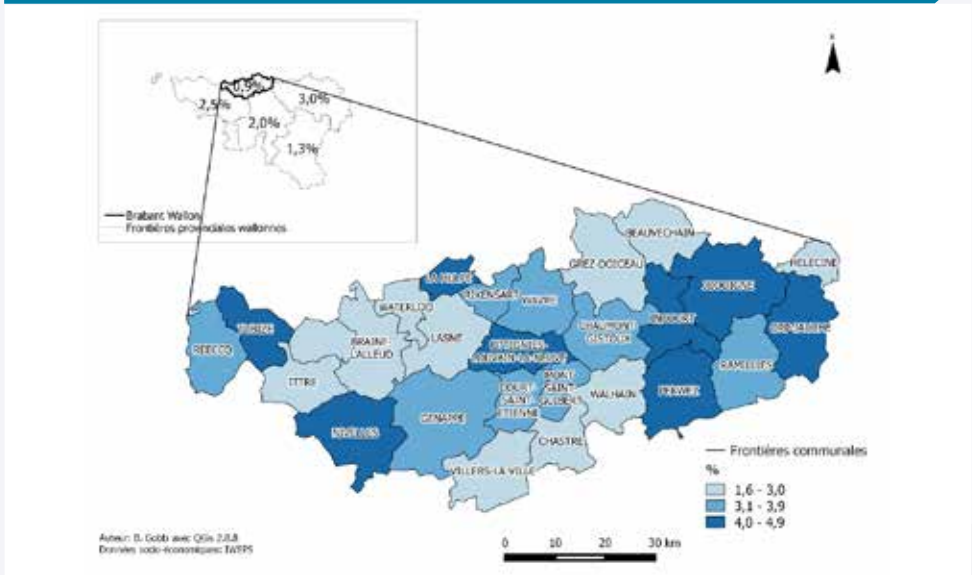

[4] La garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) est une prestation octroyée aux personnes âgées dont les revenus sont trop faibles pour assurer leur subsistance.

2.5 Crédits à la consommation[5]

Une part du revenu des ménages est souvent allouée au remboursement de crédits divers, faisant du nombre et du montant de ces prêts une information intéressante pour étudier l'aspect socio- économique d'une région. On distingue les prêts hypothécaires, qui sont moins nombreux mais concernent des sommes plus importantes empruntées à plus long terme, et les prêts à la consommation qui sont plus nombreux mais peuvent concerner de très petits montants rapidement remboursés.

Au 1er janvier 2016, chaque habitant majeur du Brabant wallon avait en moyenne 1,14 prêts à la consommation en cours, valeur proche à la moyenne wallonne de 1,15. Au sein du Brabant wallon, les communes avec le plus grand nombre de prêts à la consommation par personne majeure sont Rebecq, Tubize, Braine-le-Château, Genappe, Villers-la-Ville, Chastre, Ramilies, Helecine et Orp-Jauche. Par contre, celles qui ont le moins grand nombre de prêts à la consommation sont les communes proches de Bruxelles, c'est-à-dire La Hulpe, Rixensart, Waterloo, Lasne et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Figure 2.6 : Rapport entre nombre de crédits à la consommation et la population âgée au-dessus de 18 ans en 2016. *Source : Centrale des crédits aux particuliers.*

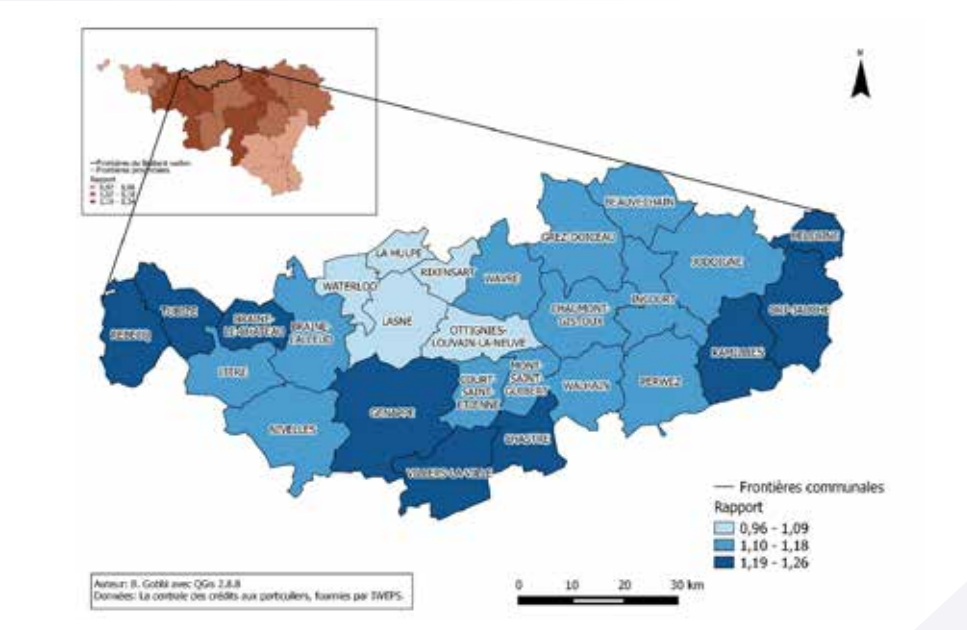

[5] On entend par « crédit à la consommation » tout crédit servant à autre chose qu'à financer l'achat d'un bien immobilier. Il s'agit du regroupement des rubriques « prêts à tempérament », « ventes à tempéraments » et « ouvertures de crédits ».

2.6 Crédits hypothécaires

Les crédits hypothécaires sont généralement évalués par rapport au nombre de ménages. Le Brabant wallon et l'arrondissement de Ath sont parmi les arrondissement avec le plus haut nombre de crédits hypothécaires par ménage. Ils ont tous les deux 68% de leur ménage qui ont un crédit hypothécaire, alors que la moyenne wallonne est de 61%.

Figure 2.7 : Rapport entre nombre de crédits hypothécaires et le nombre de ménages en 2016. *Source : Centrale des crédits aux particuliers.*

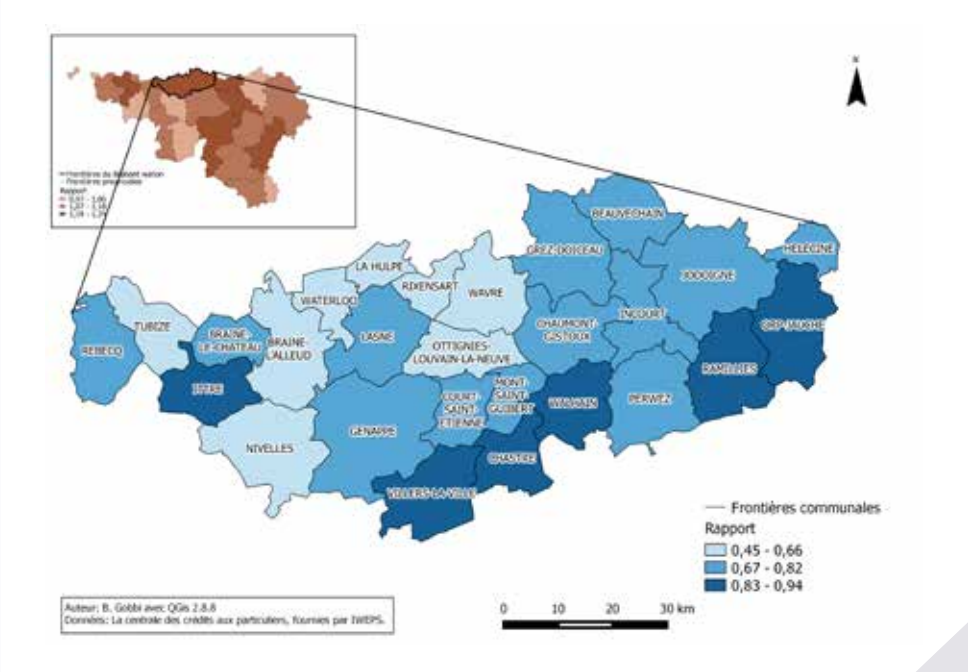

3. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

L'objectif de cette section est de réaliser une ébauche de cadastre de l'enseignement et de l'accueil préscolaire dans le Brabant wallon.

3.1 Accueil préscolaire[6]

Le taux de couverture de l'accueil préscolaire[7] indique la disponibilité de places dans les crèches par rapport au nombre d'enfants en âge de fréquenter ces milieux d'accueils. En Brabant wallon, le taux était de 48,3% contre 31,9% en Wallonie.

L'évolution du taux de couverture de l'accueil préscolaire dans le temps est cependant similaire à celle de la Wallonie depuis 2003. Entre 2003 et 2014, le nombre de places d'accueil préscolaire en Brabant wallon a augmenté de 24% en passant de 3.940 à 4.903 places. La couverture d'accueil préscolaire a augmenté de huit points de pourcentage entre 2003 et 2013, en passant de 39% à 47%. Cette augmentation est le résultat d'une hausse du nombre de places plus élevée que la hausse du nombre d'enfants en âge préscolaire.

Figure 3.1 : Evolution de la couverture d'accueil en Wallonie et en Brabant wallon.

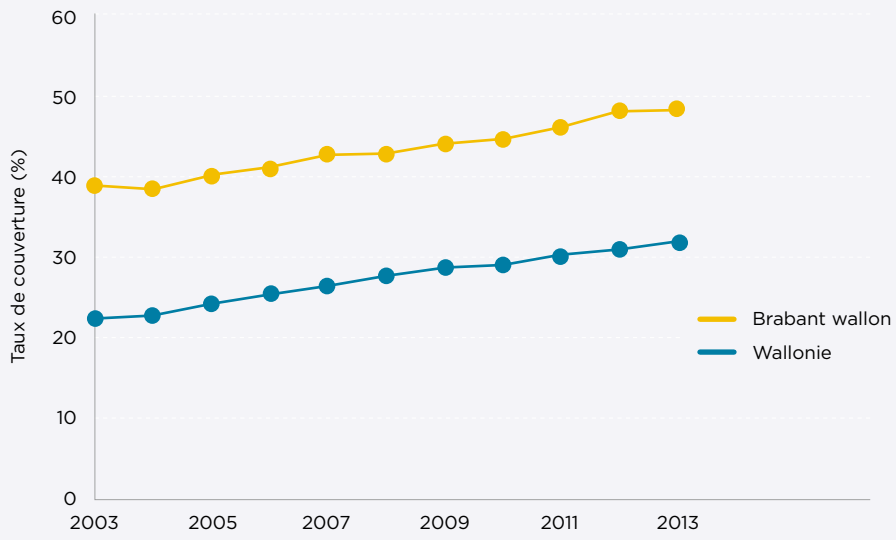

Auteur : B. Gobbi
Source : ONE, office de la Naissance et de l'enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Données : IWEPS

[6] **Le nombre de places d'accueil préscolaire** présenté ci-contre rend compte de structures différentes : collectives ou familiales, subventionnées ou non. Il s'agit essentiellement des crèches et des accueillantes individuelles.

[7] **Le taux de couverture d'accueil préscolaire** est le rapport entre le nombre total de places d'accueil préscolaire et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil. Il estime ainsi l'équilibre entre l'offre de places d'accueil préscolaire et la demande.

3.2 Répartition spatiale de l'accueil préscolaire

Cette couverture d'accueil préscolaire varie toutefois amplement d'une commune à l'autre. Les trois communes les mieux couvertes sont la Hulpe, Lasne et Ottignies-Louvain-la-Neuve. Avec une couverture de 109,5%, la Hulpe possède même plus de places d'accueil que d'enfants en âge préscolaire. Nous observons qu'il y a une relation entre la répartition spatiale de l'accueil préscolaire et la population. En effet, les communes les plus peuplées sont aussi celles qui ont un accueil préscolaire plus élevé. Ainsi, les communes à l'est et à l'ouest, ainsi que Genappe, Villers-la-Ville, Walhain et Mont-Saint-Guibert ont un taux de couverture entre 22,9% et 40,1%.

Figure 3.2: Taux de couverture d'accueil préscolaire pour les communes du Brabant wallon au 31 décembre 2014.

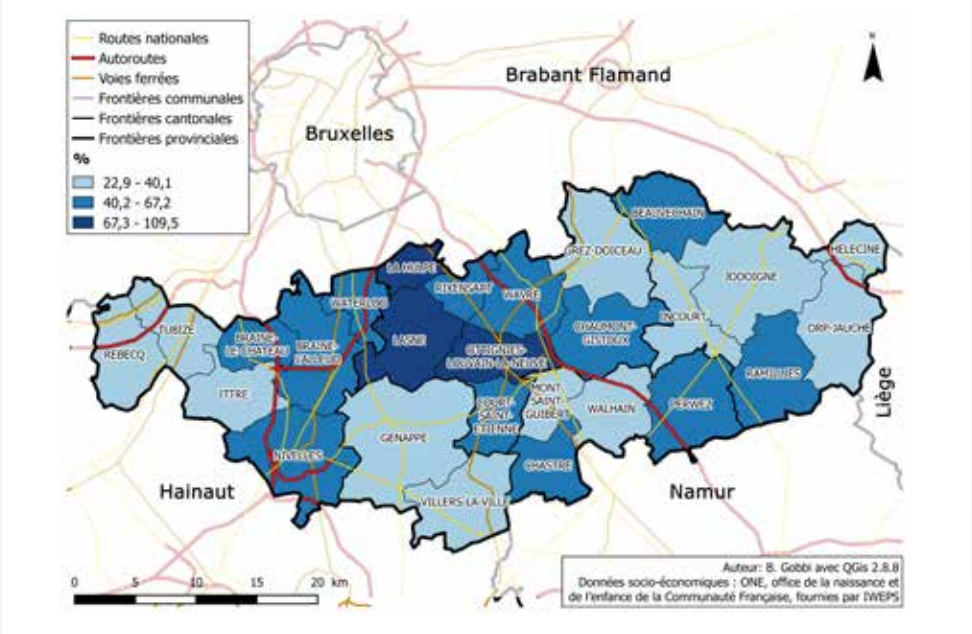

3.3 Implantations de l'enseignement fondamental[8]

Certaines communes sont bien plus desservies en implantations de l'enseignement fondamental que d'autres. Ces communes sont notamment Nivelles, Wavre et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Figure 3.3 : Localisation des implantations de l'enseignement fondamental dans le Brabant wallon.

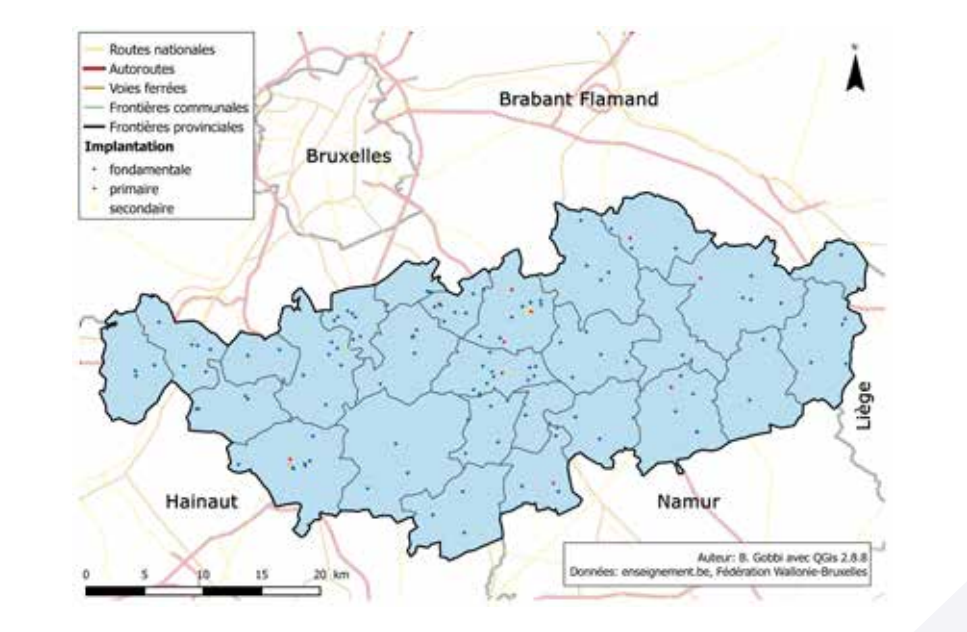

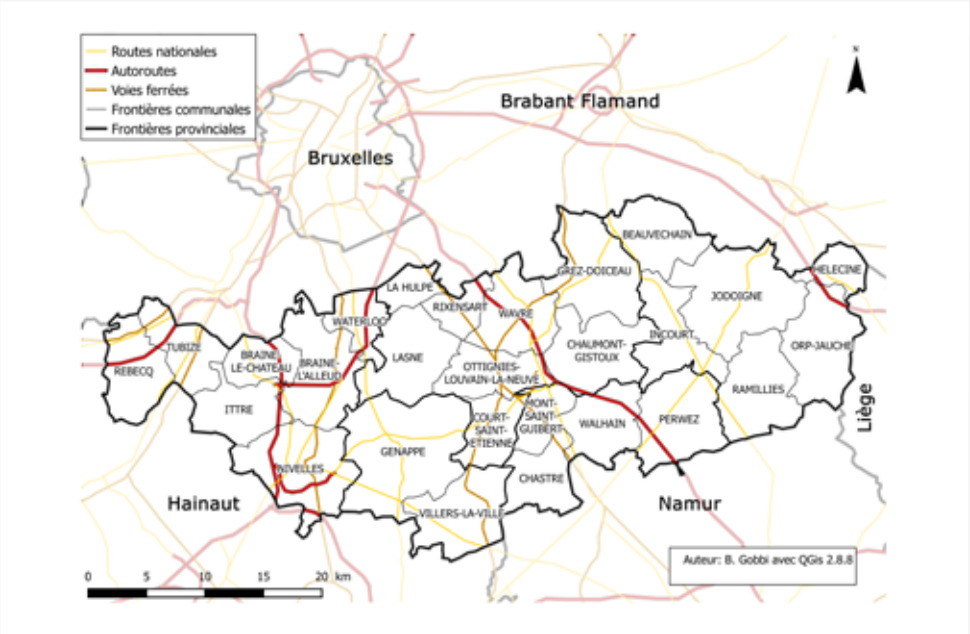

[8] **L'enseignement fondamental** comprend l'enseignement maternel et **l'enseignement primaire**. L'enseignement maternel est l'enseignement dispensé à des enfants âgés au 30 septembre, d'au moins 2 ans et 6 mois et qui ne suivent pas encore l'enseignement primaire. **L'enseignement primaire** est l'enseignement dispensé pendant 6 années d'études consécutives aux enfants qui atteignent l'âge de 6 ans dans l'année civile de leur entrée en 1ère année, sans préjudice des dérogations à l'obligation scolaire, et qui ne suivent pas encore l'enseignement secondaire. Par « implantation », on entend : bâtiment ou ensemble de bâtiments situé(s) à une seule adresse où l'on dispose de l'enseignement maternel et/ou primaire. On distingue 3 types d'implantation, selon l'enseignement qui est organisé : **implantation maternelle** (enseignement maternel uniquement), implantation primaire (enseignement primaire uniquement), **implantation fondamentale** (enseignement maternel et primaire).

Tableau 3.1 : Etablissements de l'enseignement fondamental dans le Brabant wallon.

Beauvechain	• Ecole fondamentale communale de Beauvechain • Ecole fondamentale libre Caritas • Ecole fondamentale autonome Hamme-Mille • Ecole maternelle libre Saint-Charles
Braine-l'Alleud	• Ecole fondamentale libre Sainte-Bernadette • Ecole fondamentale libre Institut Saint-Jacques • Ecole primaire libre Cardinal Mercier • Ecole fondamentale libre Vallée Bailly • Ecole fondamentale libre Institut Sainte-Famille • Ecole fondamentale annexée Riva-Bella - Braine-l'Alleud • La Maison Familiale Enseignement fondamental spécialisé libre • Etablissement d'enseignement spécialisé fondamental de la Communauté française • Ecole primaire communale «Prévert» • Ecole maternelle libre Saint-Léon • Ecole fondamentale communale «Le Grand Frêne» • Ecole Anne-Marie maternelle libre
Braine-le-Château	• Ecole fondamentale libre Saint-Rémy • Ecole fondamentale libre Les Marronniers
Chastre	• Ecole communale regroupée • Les Chardons - Ecole d'Enseignement primaire spécialisé libre • Ecole communale de Cortil-Noirmont Domaine de Chastre • Ecole fondamentale autonome Gentinnes • Ecole fondamentale libre - La Petite Ecole
Chaumont-Gistoux	• Ecole communale de Gistoux • Ecole communale Le Chemin des Enfants • Ecole communale de Corroy-le-Grand • Ecole communale de Dion-Valmont
Court-Saint-Etienne	• Ecole communale fondamentale de Sart-Messire-Guillaume • Ecole communale fondamentale du Centre • Ecole fondamentale libre - Collège Saint-Etienne • Libre école fondamentale Rudolf Steiner La Ferme Blanche • Ecole communale fondamentale de Tangissart
Genappe	• Ecole fondamentale communale de Baisy-Thy • Ecoles communales de Genappe • Ecole fondamentale libre Sainte-Marie • Ecole fondamentale libre Saint-Jean
Grez-Doiceau	• Ecole fondamentale libre Sainte-Elisabeth • Ecole primaire libre spécialisée La Petite Source • Ecole fondamentale libre Saint-Joseph aux Champs de Grez-Doiceau • Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever
Hélécine	• Ecole fondamentale communale d'Hélécine • Ecole fondamentale libre Saint-Jean-Baptiste
Incourt	• Ecole fondamentale communale d'Incourt
Ittre	• Ecole communale fondamentale de Ittre - Ecole des Longs Prés • Ecole fondamentale libre d'Ittre • Ecole communale fondamentale d'Oisquercq • Ecole fondamentale libre de Virginal • Ecole communale fondamentale de Virginal
Jodoigne	• Ecole fondamentale Saint-Jean-Baptiste • Ecole communale fondamentale n°1 de Jodoigne • Ecole fondamentale libre Providence • Ecole fondamentale annexée Jodoigne • Ecole communale fondamentale n°2 de Jodoigne
La Hulpe	• Ecole communale «Les Colibris» • Ecole fondamentale libre- Institut Saint-Léon • Ecole fondamentale libre Notre-Dame • Ecole communale maternelle «Les Lutins»
Lasne	• Ecole communale de Maransart • Ecole fondamentale libre Sainte-Lutgarde • Ecole communale Pierre Van Hoegaerden • Ecole Ouverte fondamentale libre non confessionnelle • Ecole fondamentale libre Saint-Joseph • Désiré Denuit - Enseignement fondamental spécialisé • Ecole communale de Plancenoit
Mont-Saint-Guibert	• Institut Notre-Dame des Hayeffes - Cycles 8-12 • Institut Notre-Dame des Hayeffes - Cycles 2,5 - 8
Nivelles	• Ecole communale fondamentale André Hecq • Ecole communale fondamentale de Bornival • Ecole fondamentale libre - Institut du Sacré-Coeur • Institut Saint-Michel - Ecole fondamentale • Ecole primaire libre d'application Institut de l'Enfant-Jésus • Institut Sainte-Thérèse - Ecole fondamentale • Ecole primaire libre d'application du Béguinage • Ecole fondamentale annexée Nivelles • Ecole communale fondamentale Maillebotte • Ecole maternelle libre du Béguinage - Institut de l'Enfant-Jésus • Ecole maternelle libre d'application - Institut de l'Enfant-Jésus
Orp-Jauche	• Ecole communale fondamentale Jandrain • Ecole communale fondamentale de Jauche • Ecole communale fondamentale de Marilles • Ecole fondamentale libre Saint-Martin et Saint-Joseph
Ottignies-Louvain-la-Neuve	• Ecole communale fondamentale de Mousty • Ecole communale fondamentale de Limauges • Ecole communale fondamentale de Limelette • Ecole fondamentale libre - Collège du Biéreau • Ecole fondamentale libre non confessionnelle des Bruyères • Ecole fondamentale Martin V • Ecole communale fondamentale de Lauzelle • Ecole Escalpade Enseignement Fondamental Spécialisé • Ecole maternelle libre Notre-Dame • Ecole fondamentale annexée Paul Delvaux - Ottignies • Clairs Vallons - Enseignement spécialisé fondamental et secondaire libre • Ecole communale primaire de Blocry • Ecole fondamentale libre Saint-Pie X • Ecole communale fondamentale d'Ottignies • Ecole Escale Enseignement fondamental spécialisé • Ecole communale maternelle de La Croix
Perwez	• Ecole communale fondamentale de Malèves-Sainte-Marie et d'Orbais • Ecole maternelle libre Ma Petite Ecole • Ecole communale fondamentale La Farandole à Thorembais-Saint-Trond • Ecole communale fondamentale de Perwez • Ecole communale fondamentale de Thorembais-les-Béguines • Ecole fondamentale libre Jean-Paul II
Ramillies	• Ecole communale de Ramillies

Rebecq	• Ecole fondamentale libre Saint-Géry • Ecole communale fondamentale de Bierghes • Ecoles communales fondamentales de Rebecq • Ecoles communales fondamentales de Quenast
Rixensart	• Ecole communale de Genval • Ecole fondamentale libre Saint-Augustin - Collège Notre-Dame des 3 Vallées -Saint-Augustin • Ecole maternelle communale de Maubroux • Ecole communale du Centre • Ecole fondamentale libre Sainte-Agnès • Ecole fondamentale annexée Rixensart • Ecole communale de Rixensart-Bourgeois • La Source Enseignement fondamental spécialisé libre Ecole primaire communale • Ecole maternelle libre Ecoline
Tubize	• Ecole fondamentale autonome Tubize - Renard • Ecole fondamentale autonome Francisco Ferrer • Ecoles Paroissiales Sainte-Gertrude • Ecole fondamentale libre Les Deux Tilleuls • Ecole fondamentale Saint-Joseph - Cycle 2,5-8 • Ecole communale fondamentale de Saintes
Villers-la-Ville	• Ecole communale fondamentale Marbais-Marbisoux • Ecole communale fondamentale Villers-Tilly • Ecole fondamentale libre Saint-Nicolas
Walhain	• Ecole fondamentale autonome Nil-Saint-Vincent • Ecole communale fondamentale de Walhain • Ecole communale fondamentale de Tourinnes-St-Lambert • Ecole communale fondamentale de Perbais
Waterloo	• Ecole communale du Chenois • Ecole primaire libre de Berlaymont • Ecole communale fondamentale Mont-Saint-Jean • Ecole fondamentale libre des Sacrés-Coeurs - Le Clos • Ecole fondamentale libre des Sacrés-Coeurs «Envol» • Ecole fondamentale libre Saint-François d'Assise • Ecole libre Sainte-Anne • Ecole fondamentale annexée Waterloo
Wavre	• Ecole fondamentale libre Le Verseau • Ecole communale de l'Amitié • Ecole fondamentale libre de Profondsart • Ecole maternelle communale • Ecole fondamentale communale • Institut primaire Saint-Jean-Baptiste - Cycle 8-12 • Ecole primaire libre - Institut de la Providence • Ecole fondamentale libre Notre-Dame de Basse-Wavre - Cycle 2,5-8 • Ecole fondamentale annexée à l'Athénée royal de Rixensart - Wavre • Institut fondamental Saint-Jean-Baptiste - Cycle 2,5-8 • Ecole primaire libre Notre-Dame de Basse-Wavre Cycle 8-12 • Le Grand Tour - Enseignement fondamental spécialisé libre • Les Moineaux II - Ecole libre non confessionnelle d'enseignement primaire spécialisé de Type 3 • Ecole communale n°1 «Ile aux Trésors» • Ecole maternelle libre - Institut de la Providence

3.4 Implantations de l'enseignement secondaire

Les implantations de l'enseignement secondaire sont moins nombreuses que les implantations de l'enseignement primaire. Les élèves doivent donc se déplacer vers les communes qui ont ces implantations, éventuellement même à l'extérieur de la Province.

Figure 3.4 : Localisation des implantations de l'enseignement secondaire dans le Brabant wallon.

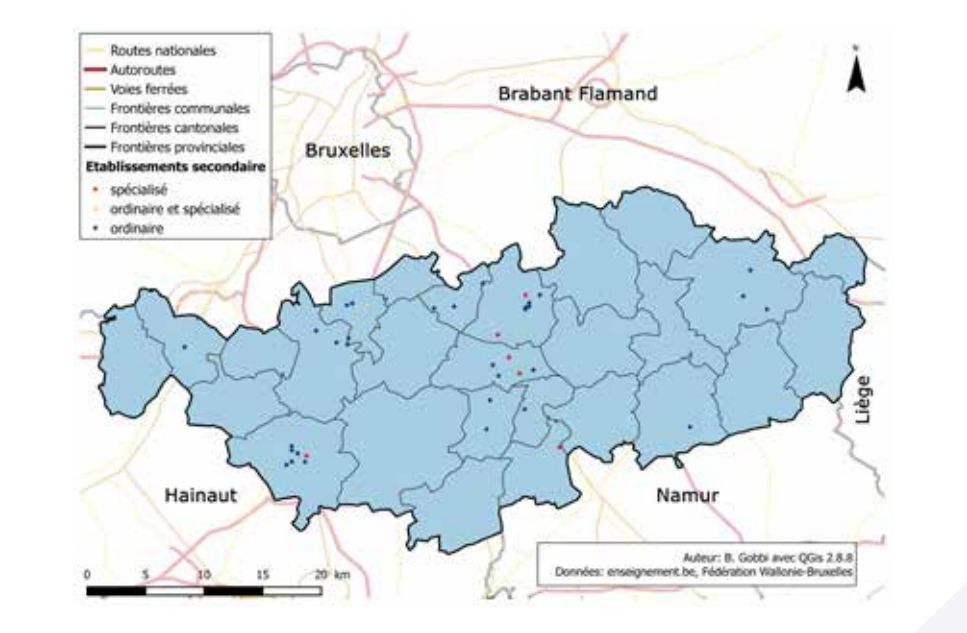

Tableau 3.2 : Etablissements de l'enseignement secondaire dans le Brabant wallon.

Braine-l'Alleud	• Athénée royal riva-bella • Collège Archiepiscopal Cardinal Mercier • Institut de la Vallee Bailly (Enseignement général) • Institut de la Vallee Bailly (Enseignement technique) • Cycle d'Observation Autonome Cardinal Mercier
Chastre	• Ecole d'Enseignement Spécialisé secondaire libre Jean Bosco
Court-Saint-Etienne	• Collège Saint-Etienne Campus • Institut Technique Provincial
Jodoigne	• Athénée Royal Jodoigne • Institut Saint-Albert • Centre Provincial d'Enseignement Secondaire (Cepes)
Mont-Saint-Guibert	• Collège Saint-Etienne des Hayeffes
Nivelles	• Athénée Royal Nivelles • Collège Sainte-Gertrude • Institut de l'Enfant-Jésus Lycee • Institut Provincial des Arts et Metiers • Institut du Sacre-Coeur • Institut Provincial d'Enseignement Technique • Ecole Provinciale des Métiers (E.P.M.)
Ottignies-Louvain-la-Neuve	• Lycée Martin V • Athénée Royal Paul Delvaux • Clairs Vallons - Enseignement Spécialisé Fondamental et Secondaire Libre Collège du Christ-Roi • Ecole Escale Secondaire
Perwez	• Collège Da Vinci
Rixensart	• Collège Notre-Dame des 3 Vallées • Athénée Royal Rixensart Wavre
Tubize	• Institut Provincial d'Enseignement Secondaire • Collège Saint-Francois d'Assise • Centre d'Education de Formation en Alternances (C.E.F.A)
Waterloo	• Institut d'Enseignement Cardinal Mercier • Athénée Royal de Waterloo • Lycee de Berlaymont • Institut d'Enseignement Secondaire des Sacrés-Coeurs • Ecole du Manoir d'Anjou - Ecole Secondaire d'Enseignement Spécialisé Libre
Wavre	• Ecole Internationale «Le Verseau» – E.L.C.E. • Ecole Escalpade Secondaire • Collège Notre-Dame • Institut Saint-Jean-Baptiste • Institut de la Providence (2e et 3e degrés) • Collège Technique Saint-Jean • Institut de la Providence (1er degré) • Institut Provincial d'Enseignement Secondaire • Institut de la Providence • Li Ventourne - Enseignement Spécialisé Secondaire

Tableau 3.3 : Effectifs dans l'enseignement fondamental ordinaire et dans l'enseignement secondaire ordinaire, année scolaire 2014-2015.

Commune	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'écoles primaires	Nombre d'écoles secondaires
Beauvechain	4	4	0
Braine-l'Alleud	8	8	4
Braine-le-Château	2	2	0
Chastre	5	4	1
Chaumont-Gistoux	5	5	0
Court-Saint-Etienne	5	5	2
Genappe	4	4	0
Grez-Doiceau	4	4	0
Hélécine	1	1	0
Incourt	1	1	0
Ittre	4	4	0
Jodoigne	5	4	3
La Hulpe	4	3	0
Lasne	6	6	0
Mont-Saint-Guibert	1	1	1
Nivelles	9	9	7
Orp-Jauche	5	5	0
Ottignies-Louvain-la-Neuve	12	12	5
Perwez	6	5	1
Ramillies	2	2	0
Rebecq	3	3	0
Rixensart	8	7	2
Tubize	7	8	2
Villers-la-Ville	3	3	0
Walhain	2	2	0
Waterloo	7	8	5
Wavre	9	8	8

Source: DG-Stat, ETNIC, MFWB – Agers

3.5 Lieu de scolarisation et lieu de domicile des élèves de l'enseignement primaire

Si l'on s'intéresse à la part des élèves du primaire domiciliés dans la commune de l'école qu'ils fréquentent[9], on constate une forte dissimilitude entre les communes.

Figure 3.5 : Part des élèves du primaire qui résident dans la commune de leur école, pour les communes du Brabant wallon sur l'année scolaire 2014-2015.

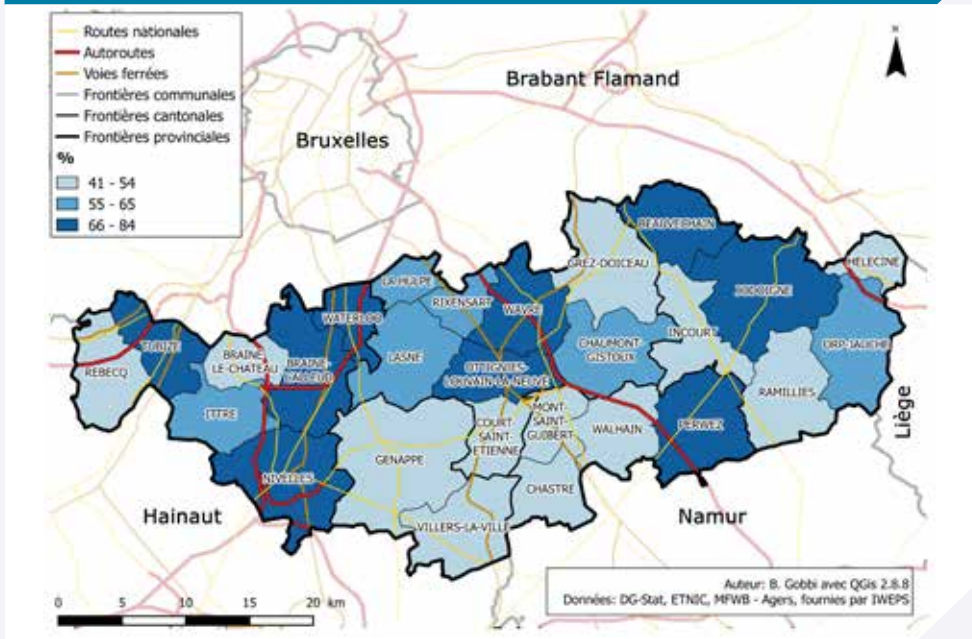

[9] Part des élèves du primaire qui fréquentent une école située dans leur commune de domicile : il s'agit du rapport entre le nombre d'élèves domiciliés dans la commune et le nombre d'élèves inscrits dans un établissement d'enseignement de cette même commune. Ce rapport s'interprète en termes de mobilité scolaire. Il vaut 100% si tous les élèves domiciliés dans l'entité sont inscrits dans un établissement de leur commune de domicile. Plus il est faible, et plus la part d'élèves qui « sortent » de leur commune de domicile pour suivre un enseignement est élevée.

3.6 Effectifs de l'enseignement secondaire

Le Brabant wallon comptait, pour l'année scolaire 2014-2015, 20.185 étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement secondaire de la Province. Parmi les étudiants, 55% étaient inscrits en générale de transition, 12% en technique et artistique de transition, 18% en technique de qualification, 12% en professionnelle et 2% en alternance.

Tableau 3.4 : Répartition des élèves du 2è et du 3è degré selon la forme d'enseignement et le secteur. Année scolaire 2014-2015. *Source : AGE - SGPSE.*

	Formes d'enseignement					
	Générale de transition	Technique et artistique de transition	Technique de qualification	Professionnel	Alternance	Total
Humanités générales	11.173	-	-	-		11.173 (55,3%)
Secteurs						
Agronomie	-	-	-	21 (0,8%)	-	21 (0,1%)
Arts appliqués	-	275 (11,6%)	351(9,7%)	36 (1,4%)	-	662 (3,3%)
Construction	-	51 (2,1%)	55(1,5%)	380 (15,2%)	146 (5,8%)	632 (3,1%)
Divers	-	-	-	-	12 (0,5%)	12 (0,1%)
Economie	-	304 (12,8%)	1.154 (31,9)	514 (20,5%)	176 (7,0%)	2.148 (10,6%)
Habillement	-	-	37 (1%)	28 (1,1%)	-	65 (0,3%)
Hôtellerie - Alimentation	-	-	108 (3,0)	197 (7,9%)	69 (2,7%)	374 (1,8%)
Humanités artistiques	-	197 (8,3%)	-	-	-	197 (1,0%)
Industrie	-	17(0,8%)	450 (12,4%)	431 (17,2%)	64 (2,5%)	962 (4,8%)
Sciences appliquées	-	578 (24,5%)	130 (3,6)	-	-	708 (3,5%)
Services aux personnes	-	944 (40,0%)	1333 (36,8)	921 (36,7%)	33 (1,3%)	3231 (16,0%)
Total	**11.173**	**2.366**	**3.618 (18%)**	**2.507 (12%)**	**500 (2%)**	**20.185**

3.7 Enseignement supérieur : écoles supérieures

La province compte également six Hautes Ecoles.

Tableau 3.5 : Etablissements d'écoles supérieures dans le Brabant wallon.

Nivelles	Haute Ecole Paul-Henri Spaak - Catégorie pédagogique
Ottignies-Louvain-la-Neuve	Haute Ecole Léonard de Vinci - Catégorie pédagogique Haute Ecole EPHEC - Catégorie technique Haute Ecole Louvain en Hainaut - Catégorie sociale Institut des Arts de Diffusion - Catégorie artistique
Jodoigne	Haute Ecole Lucia de Brouckère - Catégorie pédagogique

3.8 Enseignement supérieur de type long : Université Catholique de Louvain

L'Université Catholique de Louvain est la seule entité d'enseignement supérieur de type long à délivrer des diplômes de ce degré en Brabant wallon. Dès lors, les seuls chiffres de cet établissement seront repris dans ce chapitre.

L'université Catholique de Louvain accueillait durant l'année académique 2014-2015, 21.552 étudiants. L'université est implantée principalement à Louvain-la-Neuve. Certaines disciplines, liées au secteur de la santé, telles que les sciences médicales, les sciences de la santé publique, les sciences dentaires et les sciences biomédicales et pharmaceutiques sont enseignées à Bruxelles.

Les domaines les plus représentés à Louvain-la-Neuve sont ceux des sciences psychologiques et de l'éducation, des sciences économiques et de gestion, des sciences politiques et sociales et des sciences juridiques. Les domaines d'études scientifiques sont proportionnellement moins représentés et ne regroupent que 18,76% des étudiants de l'Université Catholique de Louvain.

Tableau 3.6 : Effectifs par filière de l'Université Catholique de Louvain, 2014-2015.

Domaines d'études	Nombre d'étudiants	Pourcentage (%)
Philosophie	198	0,68
Sciences religieuses et théologie	136	0,47
Langues et lettres	1.157	3,99
Histoire, art et archéologie	655	2,26
Information et communication	1.401	4,83
Sciences politiques et sociales	2.502	8,62
Sciences juridiques	2.346	8,08
Criminologie	182	0,63
Sciences économiques et de gestion	4.050	13,95
Traduction et interprétation	-	0,00
Sciences psychologiques et de l'éducation	3.113	10,73
Art et sciences de l'art	5	0,02
Sous-total Sciences humaines et sociales	15.745	73,06
Sciences	1.337	4,61
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	842	2,90
Sciences de l'ingénieur	1.865	6,43
Sous-total Sciences	4.044	18,76
Sciences vétérinaires	336	1,16
Sciences de la motricité	1.427	4,92
Sous-total Sciences de la santé	1.763	8,18
Total Général	21.552	100,00

3.9 L'enseignement de promotion sociale

Il y a cinq établissements de promotion sociale dans le Brabant wallon. On compte 15.092 étudiants dans le Brabant wallon dans l'enseignement de promotion sociale. Les secteurs les plus importants sont l'économie (55,97%), les sciences appliquées (21,62%) et les services aux personnes (9,02%).

Tableau 3.7 : Etablissement de promotion sociale du Brabant wallon.

Dénomination établissement	Localité
I.E.P.S.C.F. BRAINE-L'ALLEUD	BRAINE-L'ALLEUD
I.E.P.S.C.F. RIXENSART, COURT-ST-ETIENNE, JODOIGNE	RIXENSART
INSTITUT PROVINCIAL DE PROMOTION SOCIALE ET DE FORMATION CONTINUEE	NIVELLES
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE ET DE FORMATION CONTINUEE DU BRABANT WALLON	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
INSTITUT DE FORMATION SUPERIEURE DE WAVRE	WAVRE

Tableau 3.8 : Inscriptions par niveau en Brabant wallon, 2014-2015.

Niveaux	Inscriptions régulières	Part des inscriptions par niveau (%)
Secondaire inférieur	2.354	15,60
Secondaire supérieur	6.287	41,66
Supérieur court	6.451	42,74
Supérieur long	0	0,00
Total	**15.092**	**100,00**

Source : AGE - DGENORS

Tableau 3.9 : Inscriptions par secteur en Brabant wallon, 2014-2015.

	Inscriptions	Part des inscriptions par secteur (%)
Cours généraux	598	3,96
Agronomie	65	0,43
Industrie	266	1,76
Construction	45	0,30
Hôtellerie-Alimentation	627	4,15
Habillement	56	0,37
Arts appliqués	364	2,41
Economie	8.447	55,97
Services aux personnes	1.361	9,02
Sciences appliquées	3.263	21,62
Total	**15.092**	**100,00**

Source : AGE - DGENORS

L'enseignement de promotion sociale est structuré sur une base modulaire : les formations se composent de « modules » ou « unités d'enseignement » (UE) qui permettent souplesse et flexibilité. Dans le cadre des sections, ces unités d'enseignement peuvent être capitalisées pour l'obtention d'un titre de « section ».

Dans les dossiers pédagogiques de l'enseignement de promotion sociale, les unités d'enseignement et les sections sont organisées en deux niveaux d'enseignement, le secondaire et le supérieur.

L'enseignement secondaire de promotion sociale correspond aux enseignements secondaires général, technique et professionnel de plein exercice. Chaque section de ce niveau est classée dans le degré inférieur ou dans le degré supérieur, suivant ses objectifs généraux, son contenu et le titre qui la sanctionne. De plus, chaque unité d'enseignement de ce niveau est de transition ou de qualification suivant son contenu et ses objectifs particuliers.

L'enseignement supérieur de promotion sociale est organisé dans des catégories/domaines. Il est de type court (B.E.S., bachelier et spécialisation) ou de type long (master).

Les « inscriptions régulières » sont les inscriptions pour lesquelles les étudiants dont la présence aux cours est régulière et dont le dossier d'inscription est en ordre.

4. EMPLOI ET CHÔMAGE

Les données publiées dans le présent chapitre font référence à la population active, soit la disponibilité d'emploi, et à la population active occupée au lieu de résidence. Ceci diffère des chiffres publiés au chapitre 5, qui concernent l'emploi au lieu de travail, et qui représentent ainsi l'offre de travail.

4.1 Taux d'activité, d'emploi et de chômage[10]

Le taux d'activité mesure les personnes qui sont effectivement sur le marché de l'emploi entre 15 et 64 ans. Ainsi, les étudiants, les retraités et les femmes au foyer ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux d'activité, car ils ne sont pas présents sur le marché de l'emploi. En 2014, 69,1% des personnes âgées entre 15 et 64 ans étaient effectivement présents sur le marché de l'emploi, soit un taux légèrement plus élevé que le taux wallon (67,7%).

En ce qui concerne l'emploi, le taux d'emploi permet de mesurer la participation effective à une activité. Le taux d'emploi était de 61,3% en moyenne en 2014 dans le Brabant wallon, ce qui est sensiblement supérieur au taux wallon (56,8%).

[10] **Le taux d'activité** représente l'effectif total des forces de travail (personnes occupées ou chômeurs), soit la population active exprimée en pour cent de la population âgée de 15 à 64 ans.

Le taux d'emploi représente le nombre de personnes ayant un emploi (les personnes occupées) exprimé en pour cent de la population âgée de 15 à 64 ans.

Le taux de chômage administratif considère comme chômeur les individus âgés de 15 à 64 ans qui étaient sans travail au cours de la semaine de l'enquête, étaient disponibles pour travailler, et étaient activement à la recherche d'un travail au cours des quatre semaines précédentes ou avaient trouvé un emploi devant débuter dans les trois mois suivants. Ce sont des données comparables internationalement.

Tableau 4.1 : Taux administratifs d'activité, d'emploi et de chômage en moyenne annuelle, au 1er janvier 2014. *Source : Steunpunt WSE, fournies par IWEPS.*

	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Taux de chômage (%)
Beauvechain	71,8	65,2	9,1
Braine-l'Alleud	70,5	63	10,6
Braine-le-Château	72,9	65,1	10,6
Chastre	70,2	63	10,3
Chaumont-Gistoux	68	61,3	9,9
Court-Saint-Etienne	69,9	61,6	11,8
Genappe	71,8	64,1	10,7
Grez-Doiceau	69,1	62,6	9,5
Helecine	72,9	65,3	10,4
Incourt	71,6	64,5	9,8
Ittre	73	65,7	10
Jodoigne	70,8	62,8	11,4
La Hulpe	64,8	58,5	9,8
Lasne	63,5	57,4	9,6
Mont-Saint-Guibert	72,2	64,9	10,1
Nivelles	71,9	62	13,7
Orp-Jauche	72	64,4	10,7
Ottignies-Louvain-la-Neuve	63	54,7	13,3
Perwez	74,1	67,6	8,7
Ramillies	72,3	65	10,1
Rebecq	72,1	63,1	12,4
Rixensart	65,8	58,7	10,8
Tubize	70,6	59,8	15,3
Villers-La-Ville	73,6	66	10,2
Walhain	74	68,2	7,9
Waterloo	62,3	55,5	10,9
Wavre	69	60,8	11,9
Brabant wallon	**69,1**	**61,3**	**11,3**
Wallonie	**67,7**	**56,8**	**16,1**
Belgique	**69,49**	**61,27**	**11,83**

4.2 Répartition spatiale du taux d'emploi

Ittre, Villers-la-Ville et Walhain sont les communes pour lesquelles le taux d'emploi est le plus élevé. Les communes au centre de la Province, ainsi que Tubize et Nivelles sont les communes qui enregistrent les taux d'emploi les plus bas.

Figure 4.1 : Taux d'emploi par commune dans le Brabant wallon, 2014.

4.3 Répartition spatiale du taux de chômage administratif[11]

En 2014, le taux de chômage dans le Brabant wallon était de 11,3%, taux légèrement inférieur au taux belge (11,83) et très sensiblement en dessous du taux wallon (16,1%).

Figure 4.2 : Taux de chômage administratif en 2014.

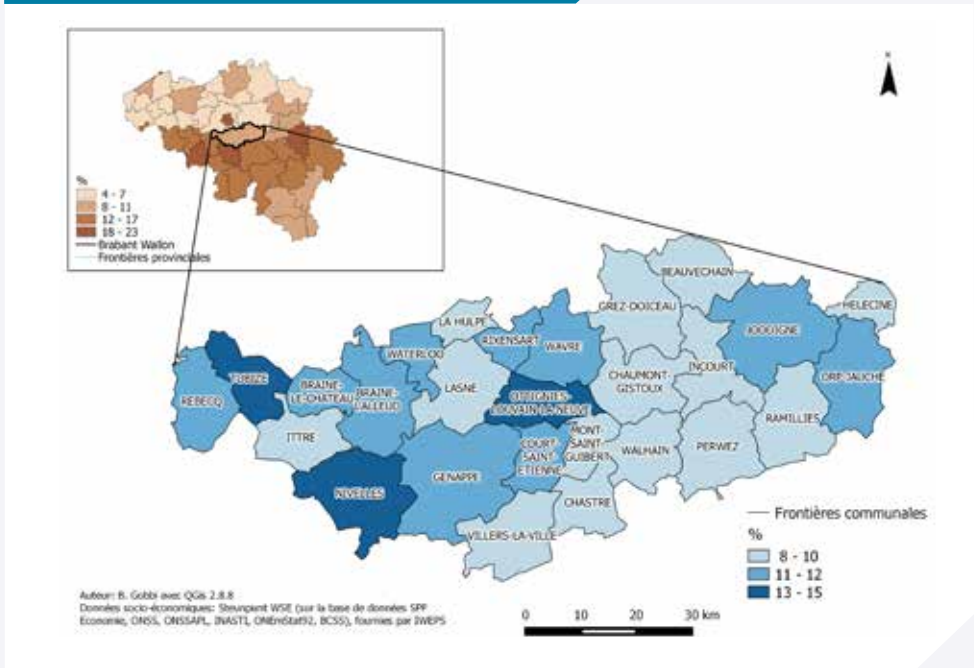

[11] **Définition :** L'indicateur rapporte le nombre de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi, à la population active (personnes présentes sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou pas) de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Il s'agit ici du taux chômage calculé sur la base des données administratives. Il est mis à jour mensuellement par le Forem. Pour le moment, le Forem utilise toujours les données du Steunpunt WSE pour le calcul de la population active, nous travaillons à l'harmonisation.

4.4 Navettes des travailleurs salariés

En 2014, 124.622 salariés travaillaient dans le Brabant wallon. Parmi ceux-ci, 38% résidaient dans le Brabant wallon, 42 % dans d'autres provinces wallonnes, 9% à Bruxelles et 10% en Flandre.

Par contre, 112.324 salariés vivent dans le Brabant wallon et travaillent dans une commune autre que leur commune de résidence. Parmi ceux-ci, 29% se déplacent vers une autre commune du Brabant wallon pour travailler, 24% se déplacent vers une autre province wallonne, 35% vers Bruxelles et 11% vers la Flandre.

Figure 4.3 : Lieu de résidence des travailleurs salariés travaillant dans le Brabant wallon.

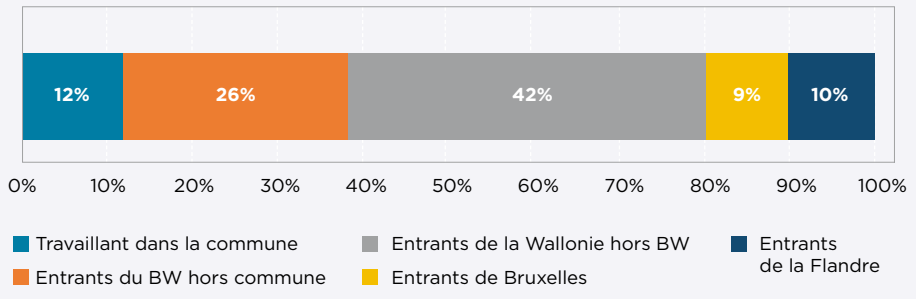

Figure 4.4 : Lieu de travail des navetteurs résidant dans le Brabant wallon.

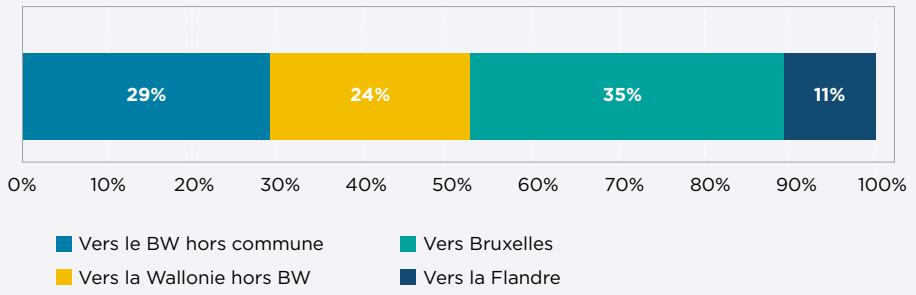

Tableau 4.2 : Navetteurs salariés entrant dans les communes du Brabant wallon en 2014. *Source : ONSS, calculs : IWEPS.*

	Emploi intérieur	Travaillant dans la commune	Entrants				
			du BW hors commune	de la Wallonie hors BW	de Bruxelles	de la Flandre	de l'étranger
Beauvechain	2.234	8%	16%	39%	5%	32%	0%
Braine-l'Alleud	15.070	13%	23%	44%	11%	9%	1%
Braine-le-Château	2.291	9%	22%	47%	9%	12%	1%
Chastre	966	13%	27%	54%	3%	2%	1%
Chaumont-Gistoux	1.053	18%	37%	35%	7%	3%	1%
Court-St-Etienne	1.459	10%	44%	32%	10%	3%	1%
Genappe	2.002	15%	22%	50%	6%	5%	1%
Grez-Doiceau	1.759	16%	39%	31%	8%	5%	1%
Hélécine	255	23%	15%	44%	7%	9%	2%
Incourt	532	12%	41%	38%	5%	3%	2%
Ittre	2.309	7%	23%	61%	4%	3%	1%
Jodoigne	3.173	18%	32%	42%	2%	5%	0%
La Hulpe	2.995	6%	35%	20%	17%	20%	1%
Lasne	2.378	10%	30%	29%	16%	14%	1%
Mont-St-Guibert	2.490	5%	34%	40%	11%	9%	1%
Nivelles	16.437	11%	15%	57%	6%	9%	1%
Orp-Jauche	620	22%	17%	55%	2%	3%	0%
Ottignies-Louvain-la-Neuve	19.274	12%	31%	39%	10%	8%	1%
Perwez	1.758	16%	26%	52%	2%	4%	1%
Ramillies	485	13%	24%	56%	3%	4%	1%
Rebecq	819	19%	11%	60%	3%	5%	1%
Rixensart	7.509	9%	32%	40%	11%	8%	1%
Tubize	5.485	18%	14%	49%	7%	11%	1%
Villers-la-Ville	869	20%	16%	58%	4%	2%	0%
Walhain	628	17%	30%	43%	6%	3%	1%
Waterloo	8.524	11%	29%	29%	17%	13%	1%
Wavre	21.248	10%	29%	38%	11%	11%	1%
Brabant wallon	**124.622**	**12%**	**26%**	**42%**	**9%**	**10%**	**1%**

Tableau 4.3 : Navetteurs salariés sortant de leur commune du Brabant wallon en 2014. *Source : ONSS Calculs IWEPS.*

	Sortants			
	Vers le BW hors commune	Vers la Wallonie hors BW	Vers Bruxelles	Vers la Flandre
Beauvechain	30%	15%	31%	24%
Braine-l'Alleud	20%	24%	44%	11%
Braine-le-Château	32%	15%	40%	13%
Chastre	40%	23%	29%	8%
Chaumont-Gistoux	40%	15%	33%	12%
Court-St-Etienne	47%	16%	29%	7%
Genappe	44%	21%	26%	9%
Grez-Doiceau	38%	15%	33%	15%
Hélécine	24%	21%	38%	17%
Incourt	45%	17%	27%	12%
Ittre	31%	23%	36%	10%
Jodoigne	30%	27%	27%	16%
La Hulpe	24%	17%	47%	13%
Lasne	31%	16%	40%	13%
Mont-St-Guibert	46%	16%	31%	8%
Nivelles	22%	38%	33%	8%
Orp-Jauche	32%	26%	28%	14%
Ottignies-Louvain-la-Neuve	25%	35%	33%	7%
Perwez	39%	29%	24%	9%
Ramillies	43%	25%	22%	10%
Rebecq	22%	21%	40%	17%
Rixensart	26%	18%	44%	11%
Tubize	19%	22%	41%	18%
Villers-la-Ville	41%	27%	24%	8%
Walhain	43%	22%	27%	8%
Waterloo	19%	20%	49%	13%
Wavre	26%	30%	34%	10%
Brabant wallon	**29%**	**24%**	**35%**	**11%**

5. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Ce chapitre présentera, dans un premier temps, le produit intérieur brut et la valeur ajoutée du Brabant wallon. Le PIB du Brabant wallon et son évolution sur les dix dernières années seront en outre comparés aux valeurs correspondantes observées dans les autres arrondissements belges. Dans un second temps, nous analyserons la productivité du travail dans le Brabant wallon, comparativement aux autres provinces, ainsi que le ratio d'emploi intérieur de la Province et de ses 27 communes. Un focus particulier sera enfin dressé sur l'emploi indépendant et l'emploi public dans la Province.

5.1 Produit Intérieur Brut

En 2014, le PIB de l'arrondissement de Nivelles, était de 15,5 milliards d'euros. Il représentait 16,55% du PIB wallon et 3,86% du PIB belge.

Son PIB par habitant en 2014 était de 39.465 €, soit 51% de plus que la valeur wallonne (de 26.109 €/habitant) et 10% de plus que la valeur nationale (de 35.836 €/habitant).

Figure 5.1 : Produit intérieur brut par habitant des arrondissements belges en 2014.

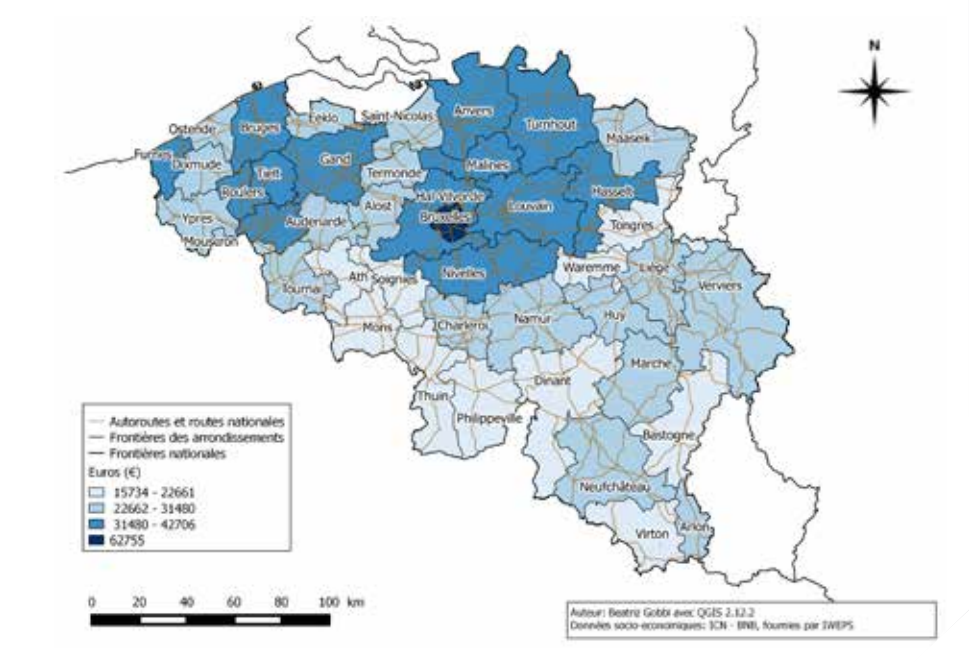

5.2 Evolution du Produit Intérieur Brut[12]

Ces 10 dernières années, le PIB par habitant brabançon a crû en moyenne de 1.145 € par an (accroissement de 28,3% sur 10 ans). Un montant bien supérieur à l'accroissement belge (782 € par an, équivalent à un accroissement de 20,8% sur 10 ans) et wallon (584 € par an, équivalent à un accroissement de 20,6% sur 10 ans).

Nous observons cette évolution dans la figure 5.2. En 2003, la Belgique et le Brabant wallon avaient un PIB par habitant fortement similaire. En 2014, en raison de l'accroissement du PIB par habitant brabançon plus rapide que l'accroissement belge, le PIB par habitant brabançon devient 10% plus élevé que le belge.

Figure 5.2 : Evolution du PIB par habitant du Brabant wallon, de la Wallonie et de la Belgique entre 2003 et 2014.

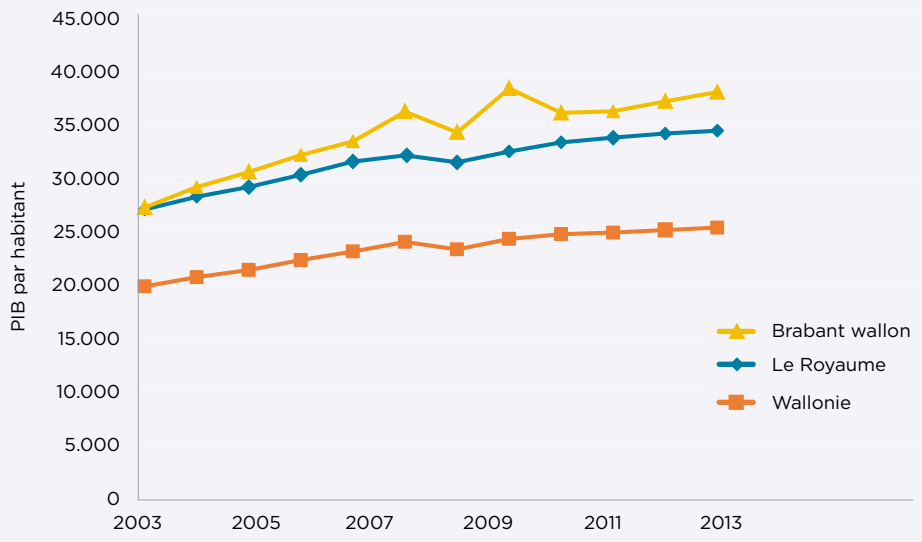

Auteur : B. Gobbi - Source : ICN-BNB - Données : IWEPS

[12] **Le Produit Intérieur Brut (PIB)** au prix du marché est la valeur de marché de l'ensemble des biens et services finaux produits en un an dans un pays ou une région. C'est une mesure couramment utilisée de l'activité économique. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.

5. 3 Evolution de la valeur ajoutée des entreprises[13]

La valeur ajoutée du Brabant wallon a logiquement évolué de la même manière que son PIB. Ainsi, en 2014, elle atteignait 13,84 milliards d'euros. La majorité de la valeur ajoutée est produite par le secteur tertiaire (67.9%). Dans ce secteur, les trois types d'activités produisant le plus de valeur sont respectivement les commerces, les professions libérales et l'activité immobilière. Le secteur secondaire contribue à 31% de la valeur ajoutée et l'essentiel de la valeur ajoutée de ce secteur provient de l'industrie pharmaceutique. Enfin, le secteur primaire a un poids très faible dans la valeur ajoutée totale (0,5%).

Figure 5.3 : Evolution de la valeur ajoutée des entreprises du secondaire et du tertiaire.

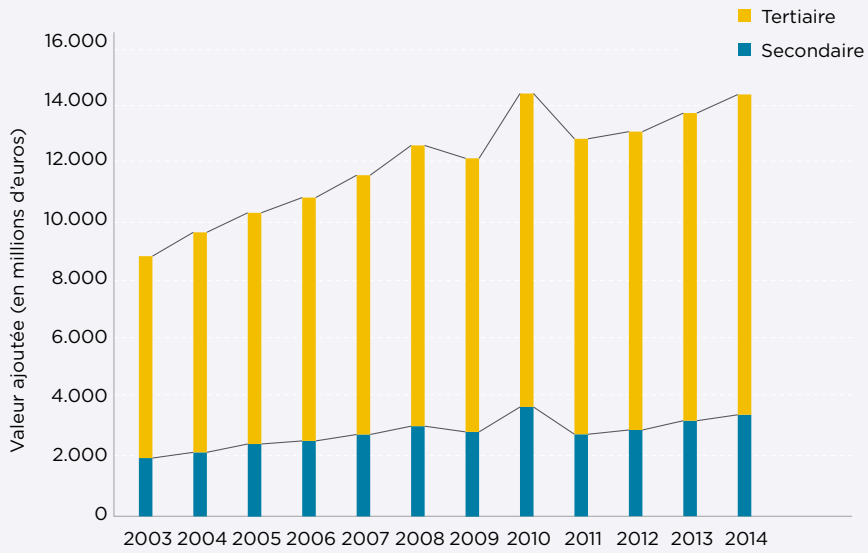

Auteur : B. Gobbi - Source : ICN-BNB - Données : IWEPS

[13] **La valeur ajoutée** de la production d'un pays ou d'une région, au prix du marché, est la valeur de marché de la production régionale de laquelle on a déduit les consommations intermédiaires.

Le secteur primaire est le domaine des activités productrices de matières non transformées (agriculture, pêche, etc.).
Le secteur secondaire est le domaine des activités productrices de matières transformées.
Le secteur tertiaire est le domaine des activités non directement productrices de biens de consommation.

5.4 Productivité du travail par secteur d'activité[14]

Les secteurs d'activité les plus productifs en termes de valeur ajoutée en Brabant wallon sont l'industrie pharmaceutique, le commerce, les activités immobilières, le secteur du droit, de la gestion et de l'architecture et le secteur de l'enseignement. Les plus consommateurs en main-d'œuvre sont l'industrie pharmaceutique, le commerce, le secteur du droit, de la gestion et de l'architecture, l'enseignement et l'administration publique.

Il est intéressant de comparer la valeur ajoutée produite et la main-d'œuvre utilisée par secteur d'activité. Certains secteurs sont très productifs de richesses en termes de PIB et relativement peu consommateurs en main-d'œuvre. C'est le cas notamment du secteur immobilier, de l'industrie pharmaceutique et des activités financières. D'autres secteurs sont fortement consommateurs en main-d'œuvre mais peu productifs en termes de PIB. C'est notamment le secteur des services administratifs et de soutien.

La valeur ajoutée produite divisée par le nombre de travailleur est un indicateur de la productivité par travailleur en termes de richesse.

[14] En sciences économiques, la productivité est le rapport entre une production de biens ou de services et les moyens qui ont été nécessaires pour sa réalisation (humains, énergie, matières premières, capital, etc.). Ici, nous mesurons la productivité du travail en divisant la valeur ajoutée par le nombre de travailleurs.

Tableau 5.1 : Productivité en 2014 par secteur d'activité.

	Valeur ajoutée (en millions d'euros) dans le BW	Valeur ajoutée par rapport à valeur ajoutée totale (en %) dans le BW	Emploi intérieur dans le BW	Emploi par rapport à emploi total (en %) dans le BW	Productivité (valeur ajoutée en €, par nombre de travailleur) dans le BW	Productivité en région wallonne, 2014 (valeur ajoutée en €, par nombre de travailleur)
Agriculture, sylviculture et pêche (AA)	67,60	0,49%	1.376	0,88%	49.128	37.084
Industrie extractive (B)	12,40	0,09%	109	0,07%	113.761	85.149
Alimentation et tabac (CA)	72,50	0,52%	1.281	0,82%	56.596	72.833
Textiles et chaussures (CB)	10,50	0,08%	249	0,16%	42.169	45.865
Bois, papier et imprimerie (CC)	88,30	0,64%	1.405	0,90%	62.847	57.500
Industrie chimique (CE)	111,20	0,80%	683	0,44%	162.811	389.744
Industrie pharmaceutique (CF)	2.649,10	19,13%	10.650	6,84%	248.742	124.900
Caoutchouc et plastiques (CG)	94,40	0,68%	1.283	0,82%	73.578	219.470
Métallurgie (CH)	122,50	0,88%	1.717	1,10%	71.345	80.478
Informatique, électronique et optique (CI)	104,40	0,75%	927	0,60%	112.621	64.398
Equipements électriques (CJ)	24,70	0,18%	320	0,21%	77.188	107.402
Autres machines et équipements (CK)	93,80	0,68%	1.278	0,82%	73.396	74.100
Matériels de transport (CL)	3,60	0,03%	65	0,04%	55.385	96.237
Autres activités manufacturières (CM)	53,60	0,39%	783	0,50%	68.455	107.606
Electricité, gaz et air conditionné (D)	347,80	2,51%	294	0,19%	1.182.993	56.000
Eau, gestion de déchets et assainissement (E)	46,60	0,34%	407	0,26%	114.496	272.658
Construction (FF)	542,20	3,91%	7.880	5,06%	68.807	107.379
Commerce dont réparation automobile (G)	1.735,70	12,53%	21.538	13,84%	80.588	60.602
Transports et entreposage (H)	337,20	2,43%	5.510	3,54%	61.198	58.114
Hébergement et restauration (I)	225,80	1,63%	4.887	3,14%	46.204	71.995
Information et communication (J)	615,90	4,45%	4.909	3,15%	125.463	38.551

Activités financières et d'assurance (K)	729,20	5,26%	2.979	1,91%	244.780	91.093
Activités immobilières (L)	1.194,10	8,62%	964	0,62%	1.238.693	138.148
Droit, gestion, architecture, ingénieurerie (MA)	1.187,10	8,57%	19.083	12,26%	62.207	114.748
Activités scientifiques (MB et MC)	279,80	2,02%	2.670	1,72%	104.794	150.875
Services administratifs et de soutien (N)	443,60	3,20%	13.763	8,84%	32.231	1.313.986
Administration publique (O)	748,30	5,40%	11.710	7,52%	63.903	58.817
Enseignement (P)	995,00	7,18%	14.021	9,01%	70.965	131.415
Activités pour la santé humaine (QA)	444,10	3,21%	8.591	5,52%	51.694	52.196
Hébergement médico-social (QB)	243,30	1,76%	7.262	4,67%	33.503	27.279
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	93,90	0,68%	1.868	1,20%	50.268	63.030
Autres activités de services (S)	112,60	0,81%	3.264	2,10%	34.498	65.915
Ménages-employeurs (T)	20,60	0,15%	1.926	1,24%	10.696	55.450
Total	**13.851,40**	**100,00%**	**155.652**	**100,00%**	**88.990**	**68.775**

5.5 Productivité du travail par province

La productivité de travail montre la capacité à produire plus ou moins de biens ou de services avec le même nombre de travailleurs. Le Brabant wallon, le Brabant Flamand et Bruxelles sont les provinces les plus productives belges. Dans le Brabant wallon, chaque travailleur produit annuellement en moyenne 88.990 €.

Figure 5.4 : Productivité en euros par travailleur des provinces belges en 2014.

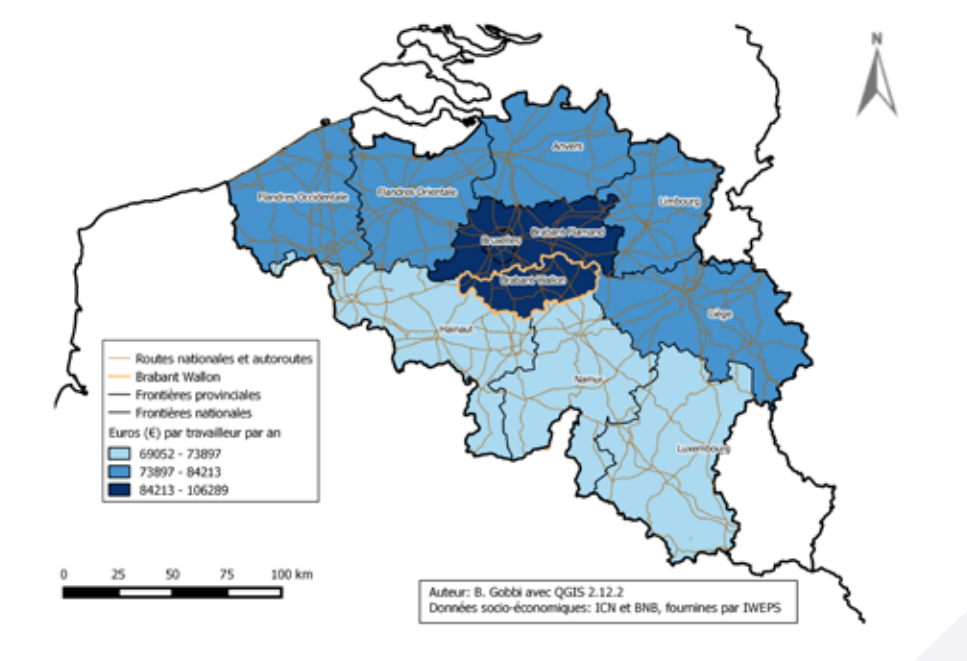

5.6 Répartition spatiale du ratio d'emploi intérieur

Le ratio d'emploi intérieur[15] donne une indication de l'importance des emplois offerts dans un territoire par rapport à la population en âge de travailler de ce même territoire. Les communes de Wavre et de Nivelles se distinguent par leur forte offre d'emploi, puisqu'elles offrent plus d'un poste de travail par habitant en âge de travailler. Les communes d'Ottignies et de la Hulpe ont également des ratios d'emploi intérieur élevés par rapport aux autres communes. Les communes qui offrent plus d'un poste pour deux habitants en âge de travailler sont les communes se trouvant à proximité de Bruxelles.

Figure 5.5 : Ratio d'emploi intérieur des communes du Brabant wallon au 31 décembre 2014.

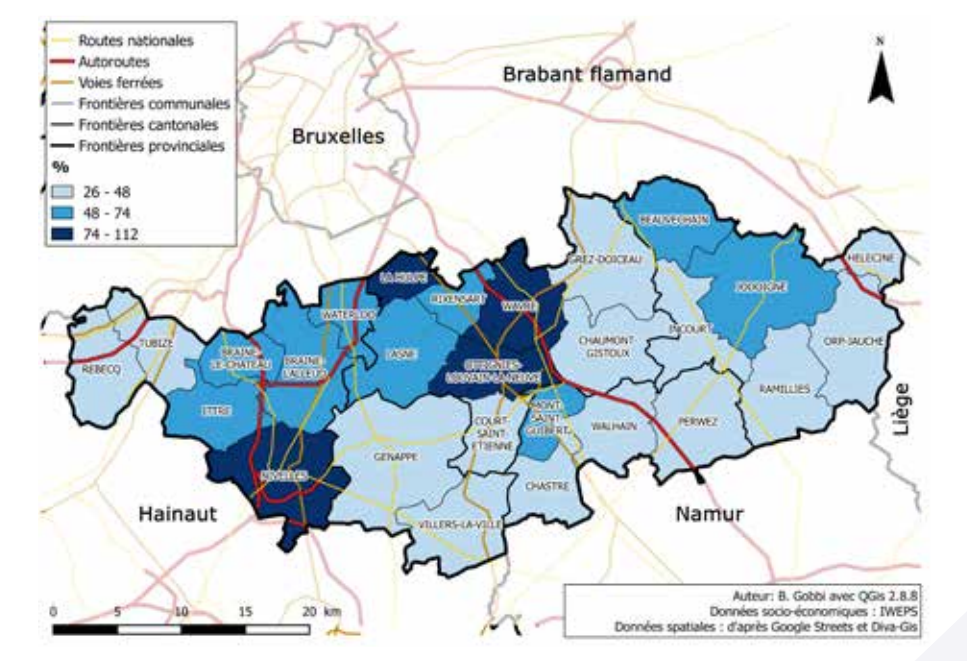

[15] Le ratio d'emploi intérieur d'un territoire mesure le nombre de postes de travail offerts (offre effective d'emploi) par habitant en âge de travailler (demande potentielle d'emploi).

5.7 Part de l'emploi indépendant dans l'emploi total

Dans le Brabant wallon, 26,3% des travailleurs sont indépendants. Ce taux est légèrement supérieur au taux wallon, qui vaut 21,8%.

Au sein du Brabant wallon, les communes comptant beaucoup d'indépendants se répartissent en trois zones distinctes. D'abord, une zone dans le centre-Est, comprenant les communes de Hélécine, Orp-Jauche, Ramillies, Incourt, Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux et Walhain ; ensuite, une zone de trois communes dans le centre-Ouest, soit Lasne, Genappe et Villers-Ville et enfin, la commune de Rebecq à l'extrême ouest du Brabant wallon.

Figure 5.6 : Part des emplois indépendants dans le nombre total d'emplois par commune et par arrondissement au 31 décembre 2014.

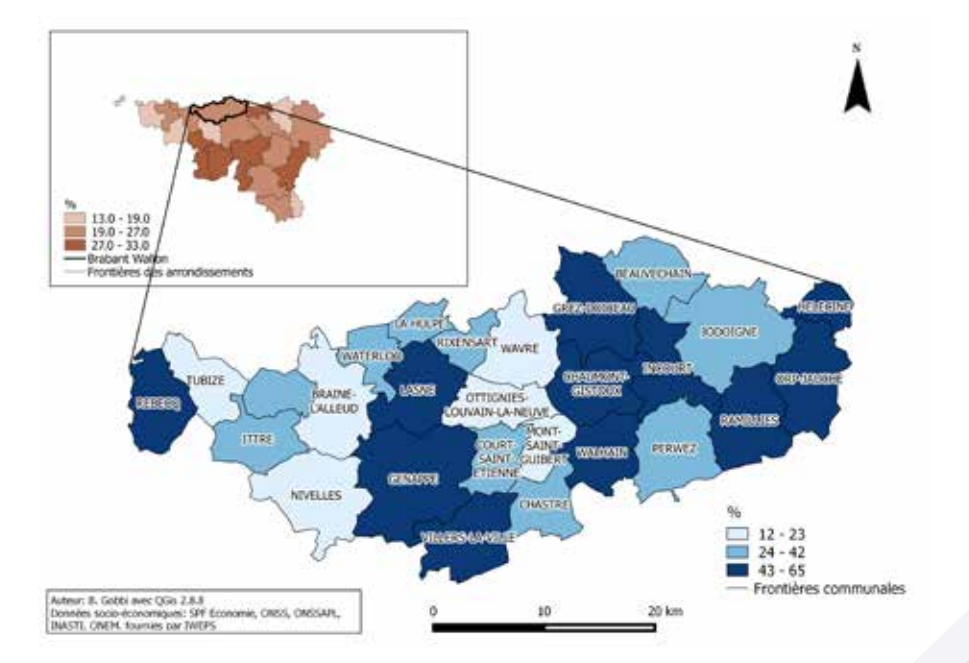

5.8 Importance du secteur public dans l'emploi salarié

En raison du dynamisme économique du Brabant wallon, le secteur public[16] dans l'emploi représente une part faible de l'emploi salarié comparativement aux autres arrondissements wallons. En effet, uniquement 24,3% des emplois sont dans le secteur public, contre 33,4% en Wallonie.

Dans le Brabant wallon, Beauvechain est la commune dans laquelle le secteur public est le plus présent dans l'emploi salarié. En effet, dans cette commune 83% des salariés travaillent dans le secteur public. Ce pourcentage élevé s'explique vraisemblablement par la présence d'une base militaire dans la commune.

Figure 5.7 : Pourcentage du secteur public dans l'emploi salarié en 2014.

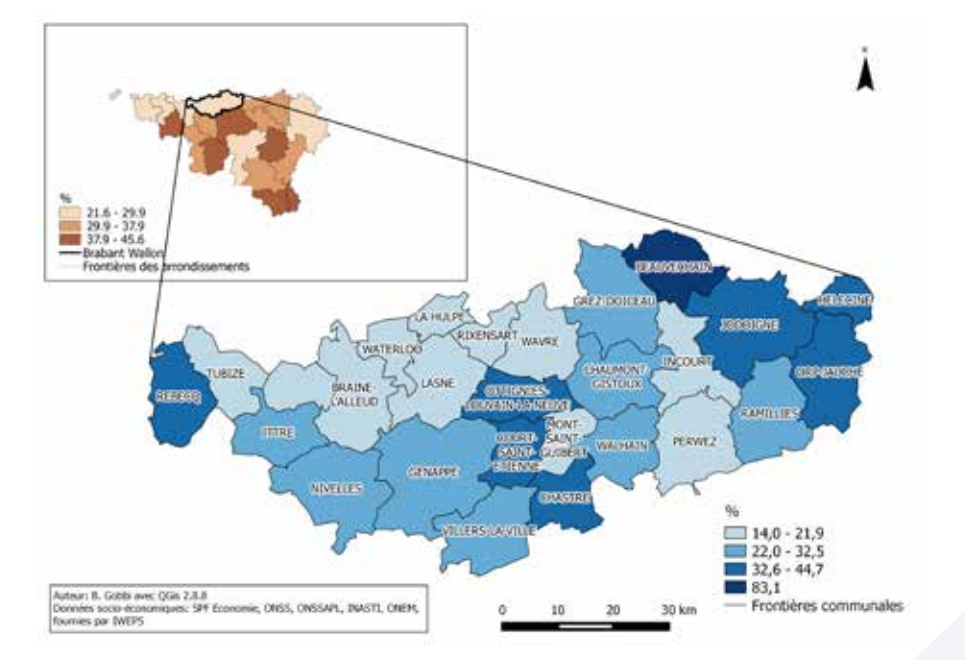

[16] Le secteur public comprend d'une part les administrations publiques de l'Etat et des collectivités locales, et d'autre part les entreprises dont au moins 51% du capital social est détenu par une administration publique, ainsi que les associations qui en dépendent en grande partie pour leur financement.

Tableau 5.2 : Postes de travail indépendants et salariés et distinction secteur privé et public en 2014.

Nom	Total	Postes salariés			Indé-pendants	Ratios	
		Total	Secteur privé	Secteur public		Part des indé-pendants (%)	Part du secteur public dans l'emploi salarié (%)
Beauvechain	3.023	2.079	352	1.727	944	31	83
Braine-l'Alleud	18.155	14.059	11.832	2.227	4.096	23	16
Braine-le-Château	4.032	2.823	2.251	572	1.209	30	20
Chastre	1.887	1.091	638	453	796	42	42
Chaumont-Gistoux	2.808	984	679	305	1.824	65	31
Court-Saint-Etienne	2.862	1.732	1.012	720	1.130	40	42
Genappe	3.945	1.901	1.444	457	2.044	52	24
Grez-Doiceau	3.465	1.722	1.310	412	1.743	50	24
Helecine	512	237	131	106	275	54	45
Incourt	1.261	561	446	115	700	56	21
Ittre	3.116	2.254	1.596	658	862	28	29
Jodoigne	4.706	3.136	1.913	1.223	1.570	33	39
La Hulpe	3.974	2.952	2.540	412	1.022	26	14
Lasne	5.228	2.440	1.929	511	2.788	53	21
Mont-Saint-Guibert	3.896	3.137	2.602	535	759	20	17
Nivelles	18.458	16.036	11.855	4.181	2.422	13	26
Orp-Jauche	1.515	652	385	267	863	57	41
Ottignies-Louvain-la-Neuve	21.284	18.642	12.053	6.589	2.642	12	35
Perwez	2.528	1.523	1.190	333	1.005	40	22
Ramillies	1.184	434	293	141	750	63	33
Rebecq	1.915	947	607	340	968	51	36
Rixensart	10.146	7.429	6.313	1.116	2.717	27	15
Tubize	7.152	5.565	4.426	1.139	1.587	22	21
Villers-la-Ville	2.176	871	638	233	1.305	60	27
Walhain	1.514	625	464	161	889	59	26
Waterloo	12.231	8.427	6.838	1.589	3.804	31	19
Wavre	24.932	21.495	17.988	3.507	3.437	14	16
Brabant wallon	167.905	123.754	93.725	30.029	44.151	26	24
Wallonie	1.294.404	1.011.755	673.742	338.013	282.649	22	33

6. ACTIVITÉS ET ENTREPRISES

6.1 Evolution du nombre d'entreprises

Le présent recensement concerne les sièges sociaux de sociétés commerciales[17] de droit belge localisées en Wallonie et dans le Brabant wallon. Entre 2000 et 2016, ce nombre est passé, dans le Brabant wallon, de 12.644 en 2000 à 21.395 unités en 2016. En revanche, les sociétés commerciales wallonnes sont passées de 70.462 à 101.327 unités. Ainsi, la croissance du nombre de sociétés commerciales dans le Brabant wallon en 16 ans (69%) est supérieure à la croissance wallonne sur la même période (44%). Les sociétés commerciales brabançonnes représentent aujourd'hui 21% des sociétés commerciales wallonnes ce qui positionne le Brabant wallon comme un acteur économique majeur de la Wallonie. Nous observons néanmoins que, lors des cinq dernières années, il y a eu un ralentissement de la croissance du nombre d'entreprises dans la province.

Figure 6.1 : Evolution du nombre d'entreprises en Wallonie et en Brabant wallon.

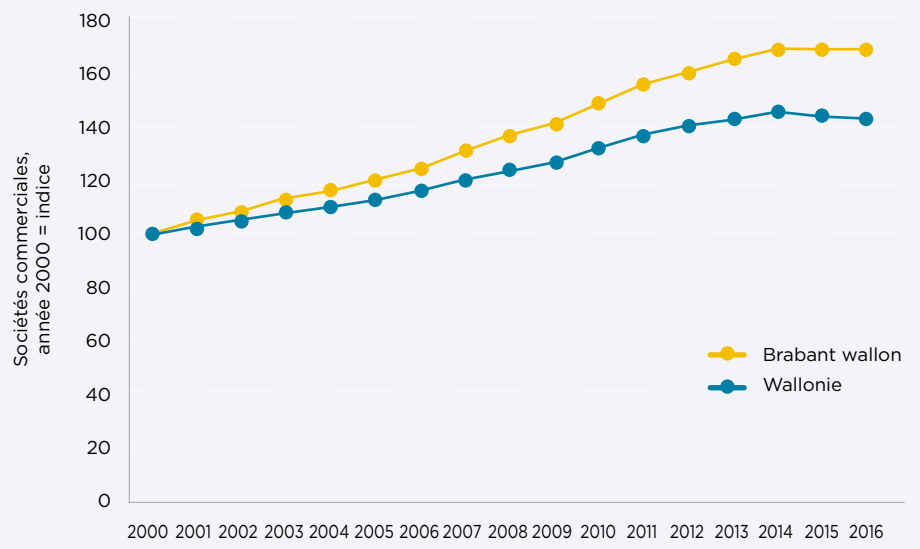

Auteur : B. Gobbi – Source : B-Informations – Données : IWEPS

[17] D'après le site *becompta.be*, **une société commerciale** est un terme juridique désignant une personne morale, c'est-à-dire généralement un ensemble de personnes physiques qui s'unissent dans un objectif déterminé, qui est associée à une personne physique dans certains contextes juridiques. Ce terme regroupe les sociétés anonymes, privées, coopératives, etc.

6.2 Démographie des entreprises

L'accroissement « naturel » du nombre d'entreprises est calculé par l'écart du nombre d'entreprises nouvellement créées ou réactivées, et le nombre d'entreprises qui disparaissent, entre autres pour cause de faillite, ou qui sont désactivées, n'ayant donné aucun signe d'activité économique au terme de quelques années. Le nombre d'entreprises nouvellement créées dans le Brabant wallon est proportionnellement équivalent au nombre d'entreprises créées en Wallonie (37% du parc existant sur la période 2001-2005, 32% sur la période 2006-2010 et 24% sur la période 2016). Par contre, la proportion d'entreprises qui disparaissent dans le Brabant wallon (15,2% pour la période 2011-2016) est globalement inférieure de 3% à la proportion d'entreprises qui disparaissent en Wallonie (18,2% pour la période 2011-2016). Ainsi, le taux de croissance plus élevé des entreprises brabançonnes par rapport aux entreprises wallonnes s'explique par la plus grande stabilité des entreprises dans le Brabant wallon.

L'accroissement « migratoire » d'une région représente le solde du nombre d'entreprises existantes qui immigrent d'une région étrangère pour s'installer dans la région en question et du nombre d'entreprises qui quittent la région pour aller s'installer ailleurs. Dans ce contexte, le Brabant wallon est une province attrayante pour les entreprises initialement établies à l'extérieur de son territoire. En effet, dans la période 2011-2016, 5.232 entreprises sont venues s'installer dans le Brabant wallon, alors que seulement 3.801 entreprises ont quitté la province, ce qui lui confère un « accroissement migratoire » de 2,5% sur la période. La Wallonie est, elle aussi, une région attrayante pour les entreprises, mais, proportionnellement, dans une moindre mesure.

Tableau 6.1 : Démographie des entreprises dans le Brabant wallon et en Wallonie.

	2001-2005		2006-2010		2011-2016	
	Brabant wallon	Wallonie	Brabant wallon	Wallonie	Brabant wallon	Wallonie
Accroissement des entreprises (%)	22,2	15,4	19,2	14,5	12,2	8,2
Accroissement naturel[18] (%)	16,8	13,6	16,0	13,0	9,6	6,8
Taux de natalité[19] (%)	37,8	37,3	32,6	32,7	24,8	25,6
Taux de mortalité[20] (%)	21,0	23,8	16,6	19,7	15,2	18,7
Accroissement migratoire[21] (%)	5,4	1,8	3,2	1,4	2,5	18,7
Taux d'immigration (%)	20,0	6,1	16,3	5,3	15,3	5,2
Taux d'émigration (%)	14,6	4,3	13,1	3,9	12,7	3,8
Nombre en fin de période	15199	79629	18801	93082	21404	101414

[18] L'accroissement des entreprises est la différence entre taux de natalité et taux de mortalité des entreprises.

[19] Le taux de natalité mesure ici le nombre de sociétés commerciales qui ont été créés, réactivées, ou les personnes morales qui ont changé de statut pour devenir des sociétés commerciales par rapport au nombre de sociétés commerciales à la fin de la période.

[20] Le taux de mortalité est le nombre de sociétés commerciales qui disparaissent, sont désactivées, déclarées en faillite ou changent de statut, par rapport au nombre total de sociétés commerciales à la fin de la période.

[21] L'accroissement migratoire est la différence entre le nombre de sociétés commerciales qui immigrent et celles qui émigrent vers ou du Brabant wallon par rapport au nombre total des entreprises à la fin de la période.

6.3 Taux de survie des entreprises

Le taux de survie[22], ou la pérennité des entreprises, mesure la proportion d'entreprises qui sont toujours en vie au terme d'un certain nombre d'années après leurs créations. Cet indicateur permet d'évaluer la stabilité de la région pour les entreprises. Parmi les entreprises créées en 2010, 83,8% étaient toujours présentes fin 2015, soit cinq ans après leurs créations. Le taux de survie de la génération de 2010 est plus élevé que celui de 2006. Cette dernière a un taux de survie de 83,4%. La génération de 2010 connaît en effet un environnement moins défavorable et moins chahuté que la génération 2006, qui a notamment affronté la récession de 2008-2009.

Figure 6.2 : Taux de survie des entreprises brabançonnes créées durant les années 2010 et 2006.

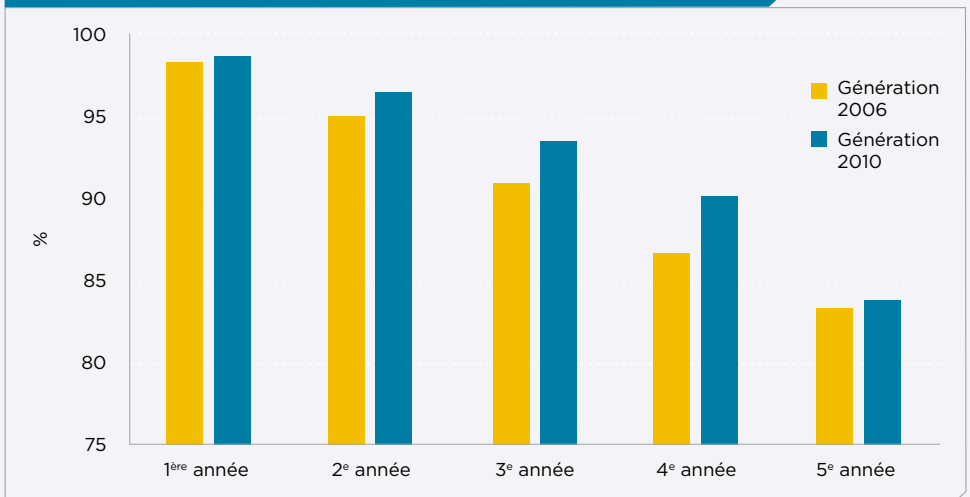

Auteur : Gobbi - Données : ROULARTA - Calcul : IWEPS

[22] **Taux de survie :** Le taux de survie des entreprises à « n » années est la proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée qui ont atteint leur nième anniversaire. Ainsi, les taux de survie de 2013 à 2 ans représentent le pourcentage d'entreprises qui ont été créées en 2013 et qui sont toujours présentes en 2015. Ainsi, on peut évaluer les taux de survie uniquement pour des périodes déjà passées.

6.4 Les parcs d'activités économiques du Brabant wallon (au 31-12-16)

PARCS IBW	Superficie totale en HA A CA	Taux d'occupation hors options en %	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois (estimé)*
Nivelles Sud	205 88 00	95,72%	249	5.098
Nivelles Sud Extension	45 20 00	46,74%	39	556
Vallée du Hain	127 30 00	100,00%	138	5.510
Jodoigne	33 40 00	97,37%	38	317
Perwez	33 00 00	100,00%	49	564
Tubize - Saintes	50 37 00	100,00%	74	1.527
Nivelles Portes de l'Europe	85 50 76	33,46%	25	1.127
Espace Hélécine Innovation	6 71 03	0,00%	0	0
Total	**587 36 79**	**81,90%**	**612**	**14.699**

Parc IBW-UCL	Superficie totale en HA A CA	Taux d'occupation hors options en %	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois (estimé)*
Ottignies - LLN	147 00 00	82,88%	270	6.200

Parcs communaux	Superficie totale en HA A CA	Taux d'occupation hors options en %	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois (estimé)*
Wavre Nord (WN, Collines, Noire Epine)	**187 07 00**	97,70%	343	11.400

Partenariat Parcs privés (équipement)	Superficie totale en HA A CA	Taux d'occupation hors options en %	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois (estimé)*
Axis Parc - Mont-Saint-Guibert	18 00 00	75,00%	132	1.700

Partenariat Sarsi (équipement)	Superficie totale en HA A CA	Taux d'occupation hors options en %	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois (estimé)*
Fabelta - Tubize	2 77 00	100,00%	14	150

* Le nombre d'entreprises et d'emplois sont des estimations établies par l'IBW sur base d'enquêtes, des chiffres de vente de terrains et sur les données de la Banque Nationale de Belgique.

En complément de ces parcs d'activités, d'autres parcs d'affaires sont situés en Brabant wallon comme le Parc de l'Alliance à Braine-l'Alleud ou le Waterloo Office Park. Ces parcs comprennent près de cent hectares au total et plusieurs milliers d'emplois dont bénéficie le développement économique de la Province.

De plus, d'autres sites sont encore en phase de reconversion (ex : le site des forges de Clabecq) et pourront accueillir à termes des entreprises et de nouveaux empois.

Les Parcs d'activité sont de véritables poumons économiques pour la Province. En effet, au 1er janvier 2017, suivant les dernières estimations, pas moins de 34.149 emplois du Brabant wallon se situent dans ces PAE repris dans le tableau précédent. Notons que le Parc le plus important en termes d'emplois est celui de Wavre, qui bénéficie de la présence de l'entreprise pharmaceutique Glaxo Smith Kline tandis que le plus important en termes de superficie est celui de Nivelles-sud.

On le constate, les terrains disponibles pour l'activité économique deviennent rares en Province du Brabant wallon. Les nouvelles zones sont donc importantes pour l'avenir du développement de la Province. Citons les 69 hectares du parc d'activité Tubize II, dont les premiers terrains devraient être disponibles à la vente en 2018 (alors que la révision de plan de secteur date de 2004) ou encore le parc de 7 ha de Hélécine dont la promotion a débuté en janvier 2017 et son extension prévue de 50 ha. Mentionnons également la révision de plans de secteur à Louvain-la-Neuve dans le cadre des travaux du RER, ayant abouti à l'affectation de nouvelles zones d'activité économique mixte au sein du parc scientifique.

7. OCCUPATION DU TERRITOIRE ET PRIX

7.1 Occupation du territoire

Le Brabant wallon est fortement urbanisé par rapport au reste de la Wallonie. En effet 15,32% de la superficie de la Province est bâti, contre 8,26% pour la Wallonie. Les communes les plus bâties dans le Brabant wallon sont celles localisées à proximité de Bruxelles. Rixensart, Wavre et Waterloo ont un taux d'urbanisation entre 28 et 46%, majoritairement par des logements.

Figure 7.1 : Superficie bâtie par commune dans le Brabant wallon en 2015.

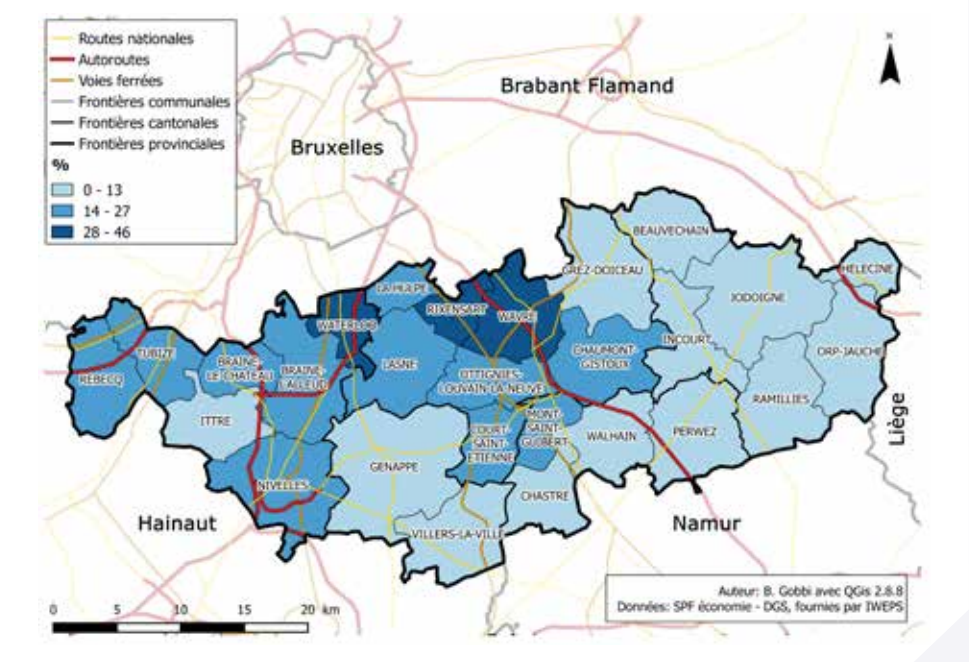

Tableau 7.1 : Occupation du territoire par commune brabançonne et en Wallonie en 2015.

	Superficie bâtie (%)			Superficie non bâtie (%)			
	Total	Logement	Bureaux, services et commerces	Total	Terres agricoles	Prés	Bois
Beauvechain	9,56	8,13	0,31	90,44	59,83	9,57	5,21
Braine-l'Alleud	25,49	19,91	2,41	74,51	39,91	16,01	10,59
Braine-le-Château	22,98	17,62	2,38	77,02	24,65	20,94	20,21
Chastre	11,63	10,06	0,21	88,37	69,25	13,45	2,6
Chaumont-Gistoux	15,69	14,38	0,34	84,31	50,66	13,94	13,46
Court-Saint-Etienne	16,12	13,33	0,96	83,88	37,61	11,18	28,72
Genappe	10,06	8,31	0,73	89,94	53,51	17,6	13,57
Grez-Doiceau	13,93	12,46	0,55	86,07	45,34	12,72	20,59
Hélécine	9,15	6,92	0,34	90,85	71,09	7,83	6,87
Incourt	8,16	7,15	0,4	91,84	68,06	16,38	2,2
Ittre	12,12	8,84	1,7	87,88	44,93	26,57	8,5
Jodoigne	9,74	7,35	0,83	90,26	68,84	12,19	4,24
La Hulpe	21,29	16,97	1,54	78,71	7,78	7,55	49,39
Lasne	24,34	22,77	0,47	75,66	36,9	17,3	11,9
Mont-Saint-Guibert	18,03	13,42	2,16	81,97	61,61	8,45	5,74
Nivelles	16,6	9,27	4,15	83,4	56,28	19,06	2,25
Orp-Jauche	8,84	7,87	0,35	91,16	75,16	9,5	3,01
Ottignies-Louvain-la-Neuve	29,39	21,2	2,88	70,61	36,13	8,58	13,19
Perwez	8,53	6,82	0,89	91,47	73,07	10,94	4,97
Ramillies	7,22	6,55	0,22	92,78	70,84	16,13	2,59
Rebecq	16,36	9,92	5,04	83,64	42,72	32,51	3,04
Rixensart	49,43	42,82	3,35	50,57	10,35	9,87	10,44
Tubize	22,52	16	4,05	77,48	39,03	22,8	5,03
Villers-la-Ville	11,96	10,39	0,55	88,04	54,63	15,76	10,65
Walhain	10,08	8,83	0,55	89,92	73,16	12,63	1,19
Waterloo	46,79	39,83	3,43	53,21	19,1	7,53	10,76
Wavre	36,3	26,47	5,59	63,7	20,72	14,7	14,57
Brabant wallon	16,14	12,86	1,67	83,86	52,16	15,10	9,38
Wallonie	8,68	6,26	1,22	91,32	29,23	23,85	30,91

7.2 Evolution de l'occupation du territoire

Dans le Brabant wallon, les zones bâties se substituent aux terres agricoles, aux prés et aux bois. Par exemple, à Walhain, la superficie bâtie a doublé depuis 1986. La carte de l'évolution du bâti de 1986 à 2015 (figure 7.2) présente une structure spatiale quelque peu opposée à celle de la proportion du bâti en 2015 (figure 7.1). En effet, ce sont principalement les communes plus éloignées de Bruxelles qui connaissent les taux d'évolution les plus élevés. Ceci est lié à la dynamique démographique, ainsi qu'au prix et à la disponibilité des terrains encore à bâtir.

Figure 7.2 : Taux de croissance des zones bâties entre 1986 et 2015.

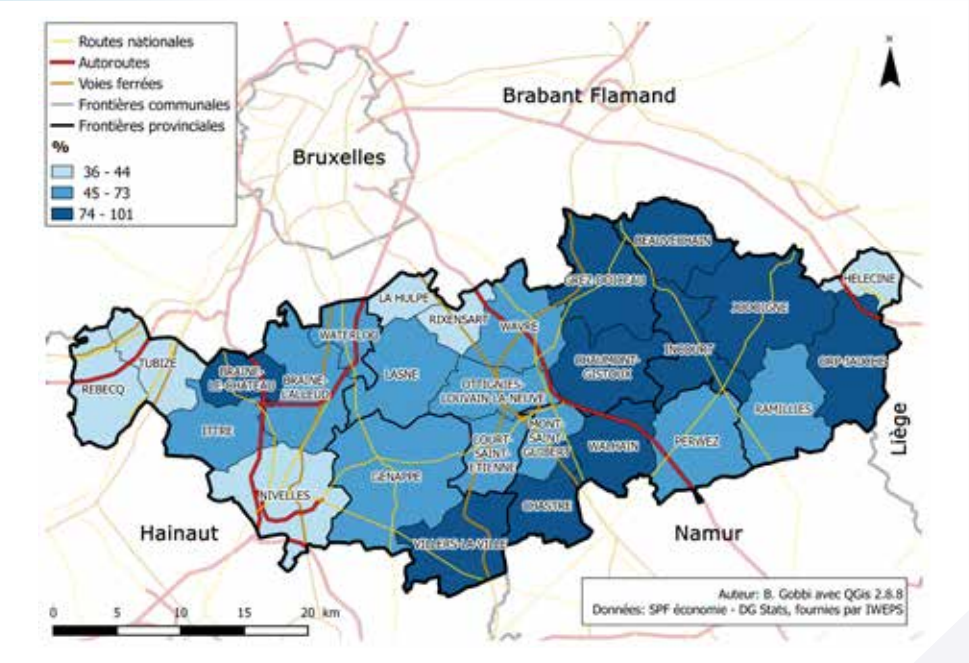

Tableau 7.2 : Evolution de l'occupation du sol entre 1986 et 2015.
Source : SPF économie – DGS, fournies par l'IWEPS.

	Evolution globale de la superficie bâtie (%)			Evolution globale de la superficie non bâtie (%)			
	Total	Logements	Bureaux, services et commerces	Total	Terres agricoles	Près	Bois
Beauvechain	+57,5	+60,89	+4,12	-3,76	-7,32	-12,87	-5,29
Braine-l'Alleud	+62,12	+63,99	+77,01	-12,18	-9,97	-22,65	-10,38
Braine-le-Château	+78,13	+83,87	+35,26	-11,45	-16,54	-14,8	-1,27
Chastre	+77,98	+76,9	+38,79	-5,74	-1,31	-19,69	-8,72
Chaumont-Gistoux	+83,42	+89	+56,76	-7,84	-3,99	-21,01	-1,15
Court-Saint-Etienne	+58,65	+75,15	-18	-7,61	-7,14	-10,97	-3,73
Genappe	+56,95	+60,47	+33,97	-4,9	-4,55	-15,76	+0,47
Grez-Doiceau	+77,57	+84,82	+46,62	-6,93	-5,63	-16,91	-4,25
Hélécine	+43,4	+55,22	+61,75	-2,98	-1,38	-9,2	-4,75
Incourt	+91,96	+91,2	+200,66	-4,08	-0,87	-15,31	-1,95
Ittre	+60,26	+65,29	+27,45	-4,72	-3,96	-14,54	-0,63
Jodoigne	+90,51	+94,04	+109,01	-4,92	-2,45	-16,96	+2,28
La Hulpe	+36,86	+45,2	+87,08	-7,37	-14,93	-21,03	-4,65
Lasne	+67,83	+70,06	+147,74	-11,47	-9,26	-16,8	-11,36
Mont-Saint-Guibert	+61,21	+74,76	+50,6	-11,09	-5,56	-36,19	-9,31
Nivelles	+35,74	+54,56	+45,77	-5,08	-3,45	-13,72	18,38
Orp-Jauche	+80,47	+89,04	+7,21	-4,06	-1,34	-15,66	-4,05
Ottignies-Louvain-la-Neuve	+71,93	+74,68	+113,95	-16,26	-19,64	-36,85	-5,24
Perwez	+72,67	+63,46	+177,99	-3,75	-1,42	-18,15	-3,25
Ramillies	+72,13	+76,28	+32,5	-3,11	-1,17	-11,08	+0,66
Rebecq	+42,53	+67,47	+5,32	-5,7	-2,98	-8,31	-16,02
Rixensart	+38,01	+42,16	+7,47	-21,8	-25,5	-26,06	-11,59
Tubize	+44,07	+52,7	+13,19	-8,33	+3,87	-31,44	-1,39
Villers-la-Ville	+76,87	+77,97	+39,35	-5,65	-2,89	-14,62	-5,55
Walhain	+101,08	+102,47	+123,95	-5,61	1,14	-28,74	+9,07
Waterloo	+58,18	+63,34	+44,09	-26,46	-25,19	-41,76	-5,54
Wavre	+70,89	+64,58	+204,34	-19,84	-33	-22,23	-14,26
Brabant wallon	+63,05	+69,08	+50,99	-7,28	-4,70	-18,19	-4,62
Wallonie	+55,38	+57,25	+44,53	-3,51	-4,29	-7,28	-0,52

7.3 Evolution des prix des terrains à bâtir

Le prix moyen au m² du terrain à bâtir vendu en 2014 était de 91,9 € dans le Brabant wallon, contre 50,6 € en Wallonie.

Depuis 1985, le prix au mètre carré des terrains à bâtir en Wallonie et dans le Brabant wallon augmentent rapidement, multiplié par 6,5 pour la Province et par 4,4 pour la Région. Entre 2013 et 2014, il y a eu une chute des prix, pouvant s'expliquer en partie par la rareté des terrains restant à bâtir, ce qui rend les données plus erratiques et par la baisse de la demande face à la crise 2014. En effet, certaines communes n'ont pas enregistré de transactions en 2014.

Figure 7.3 : Evolution du prix moyen des terrains à bâtir du m² pour la Wallonie et le Brabant wallon.

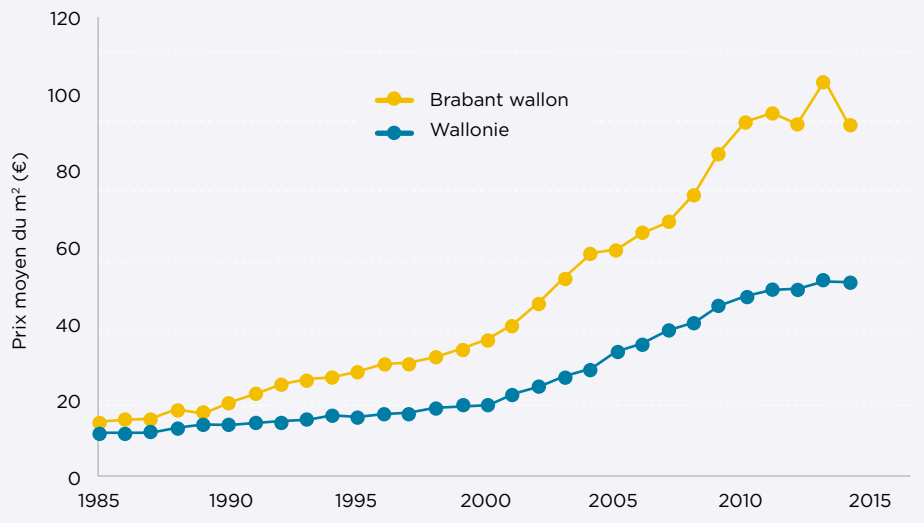

Auteur : B. Gobbi - Source : DG Stats et SPF finances - Données : IWEPS

7.4 Prix des terrains à bâtir par commune et par arrondissement wallon

L'arrondissement de Nivelles est le plus cher en Wallonie en termes de prix au mètre carré (p/m²) de terrains à bâtir vendu. En 2014, un mètre de terrain à bâtir dans le Brabant wallon coûtait 92€, alors que la moyenne wallonne par arrondissement est de 49 €/m². En plus de celui de Nivelles, les arrondissements de Mouscron, d'Arlon et de Charleroi enregistrent les prix de terrains à bâtir élevés.

Au sein du Brabant wallon les communes dont le p/m² du terrain à bâtir est le plus élevé sont La Hulpe et Waterloo. Celles dont le p/m² se situe dans la moyenne, sont les communes qui se situent dans la périphérie bruxelloise, celles qui longent l'axe de la E411, ainsi que Walhain et Incourt.

Figure 7.4 : Prix des terrains à bâtir par commune et par arrondissement en 2015.

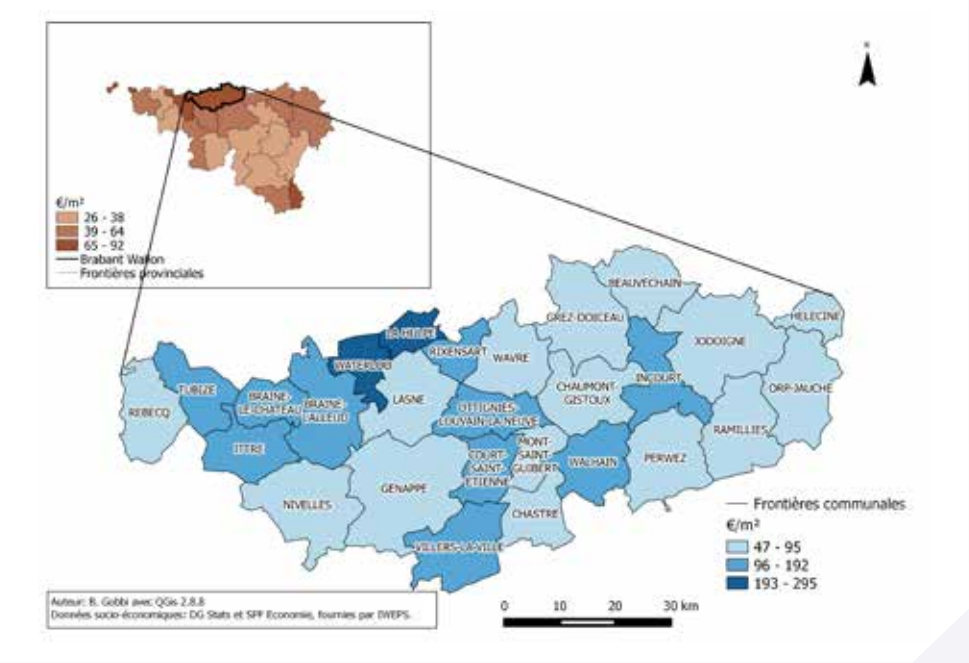

Conclusion

Ce recueil nous a permis de mettre en lumière les données essentielles de notre province. Le Brabant wallon, situé au cœur de la Belgique est une force démographique, économique et sociale. Densément peuplé, c'est un centre démographique de 396.840 habitants, avec une densité de 365 hab/km².

Le niveau de vie dans le Brabant wallon est élevé. Le revenu des personnes y habitant est de 25.302 euros par an. Le Brabant wallon montre un taux d'emploi plus élevé (61,3% contre 56,8%), et un taux de chômage plus faible que le reste de la Wallonie (11,3% contre 16,1%). Le pourcentage de personnes bénéficiant de revenus d'aide aux personnes plus démunies, telles que le RIS, ERIS ou GRAPA est plus faible que dans le reste de la Wallonie. De nombreuses écoles, universités et centres de formations assurent l'éducation de la province.

Le Brabant wallon est fortement interconnecté au reste de la Wallonie et à Bruxelles. Sa position centrale a largement contribué à son essor économique, en attirant non seulement des travailleurs dans les espaces résidentiels mais aussi des entreprises dans les parcs d'activités.

Il y a dans le Brabant wallon 167.905 postes de travail, dont 22%, soit 36.939 emplois, sont des emplois indépendants. Parmi les 124.622 salariés qui travaillent dans le Brabant wallon, 38% résident dans le Brabant wallon, 42 % dans d'autres provinces wallonnes, 9% à Bruxelles et 10% en Flandre. La province représente un pôle d'emploi important pour la Wallonie, puisque 42% des emplois salariés, soit 52.341 emplois, sont occupés par des Wallons. D'autre part, de nombreux brabançons font la navette tous les jours pour atteindre leur lieu de travail. La majorité des navetteurs brabançons, soit 35% des navetteurs, travaillent à Bruxelles.

Historiquement, le Brabant wallon s'est développé comme périphérie résidentielle de Bruxelles. Le Brabant wallon est toujours une province qui accueille de nombreux résidents qui travaillent à Bruxelles mais a connu lors des dernières années une croissance économique supérieure à la moyenne belge et est devenue dès lors un véritable pôle économique.

Le Brabant wallon est une province fortement urbanisée et continue à s'urbaniser. En effet, 16,14% de la province est bâtie, contre 8,68% pour la Wallonie. En raison de cette forte urbanisation, durant les 30 dernières années, les prix des terrains dans la province ont aussi fortement augmenté et à une vitesse bien plus élevée qu'en Wallonie.

ANNEXE

Top 100 des entreprises du Brabant wallon au niveau de l'emploi localisé dans la Province

Nom ou Société	Personnel	Activité résumée
GSK BIOLOGICALS SA	8474	Recherche & développement - Production et commercialisation d'une gamme de vaccins à usage humain.
UNIVERSITE CATHOLIQUE LOUVAIN (UCL)	4402	Enseignement, recherche et service à la société.
ORES SCRL	2440	Distribution d'électricité et de gaz - Gestion d'éclairage public communal - Intercommunale
SWIFT SCRL (SOCIETY FOR WORLDWIDE INTERBANK FINANCIAL TELECOMMUNICATION)	1055	Télécommunication interbancaire internationale.
UCB SA (SECTEUR PHARMA)	898	Industrie pharmaceutique - Recherche, production et commercialisation de médicaments.
HOLCIM BELGIQUE SA	741	Fabrication de ciment, béton.
VILLAGE N°1 REINE FABIOLA ASBL	698	Accompagnement d' adultes handicapés dans leur projet de vie et soutien aux personnes en situation de handicap par la création d'emploi.
AJINOMOTO OMNICHEM SA	666	Chimie fine pharmaceutique - Emulgateurs et substances tensioactives pour l'industrie agrochimie
AW EUROPE SA	665	Recherche et développement de boîtes de vitesses automatiques et de système de navigation automobile (GPS)
SECURITAS SA	597	Gardiennage statique et mobile - Centrale d'alarme - Sécurité réception.
SPORTSDIRECT.COM BELGIUM SA	593	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé (DISPORT & SPORT WORLD)
LOGISTICS NIVELLES SA	571	Stockage, manutention et expédition de marchandises
ION BEAM APPLICATIONS SA (IBA)	552	Fabrication de cyclotrons et autres accélérateurs de particules

NLMK CLABECQ SA	547	Fabrication et vente de produits sidérurgiques
PFIZER ANIMAL HEALTH SA	537	Produits vétérinaires (vaccins viraux et bactériens)
MASTERCARD EUROPE SPRL	464	Développement des activités liées aux paiements par carte (de crédit, débit, etc...)
FABRICOM INFRA SUD SA (COFELY)	446	Entreprise générale d'installation électrique (centrales distribution, télédistribution, infrastructure)
BELPARK SA (Walibi)	439	Parc d'attractions - Piscine tropicale
IDEM PAPERS SA	391	Fabrication de papier autocopiant sans carbone et papiers spéciaux.
LLOYDSPHARMA GROUP SA	386	Pharmacies
CITROEN BELUX SA	345	Commerce de gros de véhicules automobiles et utilitaires.
TEC Brabant wallon	342	Exploitation de service public de transport en commun de voyageurs.
INTERCOMMUNALE Brabant wallon (IBW)	281	Expansion économique - Aménagement du territoire - Traitement des déchets - Epuration des eaux usées - Crématorium.
LONZA BRAINE SA	269	Fabrication sur commande pour l'industrie pharmaceutique et agrochimique
DUMONT WAUTIER (CARRIERES & FOURS A CHAUX) SA	264	Extraction de pierres à chaux et fabrication de chaux
P'TITES FEES BLEUES (LES) SA	258	Titres-services / repassage
CP. BOURG SA	253	Fabrication de machines à assembler le papier et de systèmes pneumatiques de transport de documents
FRANKI FOUNDATIONS BELGIUM SA (FFB)	252	Tous travaux de fondations - génie civil.
FACT SECURITY SPRL	251	Entreprise de gardiennage et services de sécurité.
VTH SPRL	244	Transports routiers de fret
MANIET (CHAUSSURES) SA	218	Commerce de détails en chaussures
CASSIS SA	217	Vente au détail prêt-à-porter féminin.

MARTIN'S HOTELS SA (CHATEAU DU LAC)	216	Hôtel 5 étoiles - 121 chambres - Organisation banquets, séminaires
BAXTER R & D EUROPE SPRL	212	Recherche et développement dans le domaine pharmaceutique, médical et matériel médical destiné aux hôpitaux.
WILLIAMSON (TD. -) SPRL	202	Equipements pour pipe-lines - Vannes mécaniques et manuelles - Articles de canalisation – Pièces détachées de matériel de forage.
PEUGEOT-BELGIQUE-LUXEMBOURG SA	202	Importation - Distribution de voitures neuves et pièces de rechange.
GLAXOSMITHKLINE SA	198	Commerce de gros de produits pharmaceutiques - Intermédiaire du commerce
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES SA	197	Extraction de dolomie et fabrication de dolomie crue broyée et moulue, d'enfournement, décarbonatée et fritée.
SECURITY GUARDIANS INSTITUT SA (SGI)	191	Société de surveillance / gardiennage
HEYTENS DECOR BELGIQUE SA	188	Edition et vente de produits de décoration coordonnés.
MAXI TOYS BELGIUM SA	186	Commerce de détail en jouets.
CENEXI-LABORATOIRES THISSEN	185	Fabrication de produits pharmaceutiques
TWIN DISC INTERNATIONAL SA	181	Fabrication et distribution d'équipement de transmission de puissance
DOOSAN BENELUX SA	172	Intermédiaire du commerce en pelleteuses, chargeuse compact BOBCAT
WESTINGHOUSE ELECTRIC BELGIUM SA	170	Services de maintenance aux exploitants de centrales nucléaires.
NIZET ENTREPRISE SA	170	Electricité générale et industrielle - Installation – Construction tableaux + cabines HT – Electromécanique - Maintenance.
AW TECHNICAL CENTER EUROPE SA	167	Recherche et développement - Labo autonome d'analyses, essais, contrôles - Bureau d'études industrielles
AXEDIS ASBL	160	Entreprise de travail adapté - Montage : électronique, électrique, mécanique de précision – Conditionnement divers - Imprimerie - Parcs et jardins

MAMMA LUCIA SA	160	Fabrication plats préparés - lasagnes - pâtes fraîches
AUTOMATIC SYSTEMS SA	159	Equipements de contrôle d'accès, de péage et de sécurité pour véhicules et piétons.
FIRMENICH BELGIUM SA	159	Transfert de technologie - Extraction, production et mise au point d'arômes et extraits naturels pour industries alimentaires.
PIRET (GARAGE -) SA	155	Vente et réparation de véhicules.
ROSSEL PRINTING COMPANY SA	150	Impression des journaux des groupes Rossel, Sud Presse...
PAPRIKA SA	148	Commerce de détail de vêtements pour dames
ABBVIE SA	148	Commerce de gros en produits pharmaceutiques.
PERLE RARE (LA -) SPRL	147	Titres-services : nettoyage
ABBOTT SA	143	Importation et commercialisation de produits pharmaceutiques, hospitaliers, nutritionnels et de diagnostic.
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ROMAN PAIS SPRL	140	Laboratoire d'analyses médicales.
THALES BELGIUM SA	134	Production et commerce de tous produits et systèmes de radiocommunication, de télécommunication et systèmes électroniques similaires.
OKAIDI BELGIUM SA	133	Commerce de détail vêtements et accessoires pour enfants.
AISIN EUROPE SA	132	Importation et exportation de machines à coudre, à broder - Pièces automobiles.
DOLCE LA HULPE SA	130	Hôtel - restaurant - centre de séminaires.
SOA PEOPLE SA	130	Services informatiques et logiciels.
INTERCOMMUNALE DES EAUX DU CENTRE DU BW (IECBW) SCRL	129	Production et distribution d'eau par canalisations.
SUN CHEMICAL SA	129	Commercialisation et distribution de pigments organiques colorants.
SGS LIFE SCIENCE SERVICES (division of SGS BELGIUM SA)	127	Pharmacologie clinique - Biométrie - Biostatistique

DELIFRANCE BELGIUM SA	126	Boulangerie industrielle - produits de boulangerie française précuits, frais et surgelés
SDIL SA	126	Commerce de gros d'articles de sport et de camping
HECHT SA	119	Imprimerie
ODOO SA	111	Développement et intégration de ERP libre.
STEF LOGISTICS SAINTES SA	107	Logisticien du froid / Stockage et entreposage / traitement de marchandises
WENDT BOART SA	107	Fabricant de machines et outils superabrasifs destinés à l'usinage de matériaux durs
LHOIST INDUSTRIE SA	104	Extraction de craie, calcaire pour amendements / Fabrication de chaux /
VACHE BLEUE SA	102	Commerce de gros en produits laitiers «VACHE BLEUE».
DAIKIN AIR CONDITIONNING BELGIUM SA	102	Distribution de matériel de climatisation DAIKIN
BEL BELGIUM SA	102	Production et négoce de produits laitiers (beurre, lait, fromages)
HOME CLEAN HOME SPRL	102	Titres-services : nettoyage, repassage.
SGS LAB SIMON SA	98	Laboratoires agréés pour l'analyse des médicaments des produits diététiques, cosmétiques et alimentaires - Expertises analytiques.
SABERT CORPORATION EUROPE SA	98	Commerce de gros - Transformation du papier et emballage alimentaire plastique à usage unique, dentelles pâtissières
EASI SA	97	IT Solutions & Services, Intégration systèmes AS400 et Lotus Notes, éditeur de progiciels.
ORANGINA SCHWEPPES BELGIUM SA	96	Industrie de boissons rafraîchissantes.
BIA OVERSEAS SA	95	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil.
DECATHLON WAVRE SA	95	Grande distribution, commerce d'articles de sports.

1, 2, 3 SERVICES SPRL	93	Titres-services : entretien nettoyage, retouche et confection.
VIABUILD SUD SA	91	Entrepreneur routier - Travaux de voirie.
MEDIA MARKT BRAINE L'ALLEUD SA	89	Commerce de détail d'appareils électriques, électroniques en magasin spécialisé.
GINION WATERLOO SA	84	Garages - Concessionnaire automobile (BMW, Mini, Volvo, Ferrari, Rolls Royce...).
LHOIST SA	84	Industrie extractive
DESTRIJKER SCHMIT (TRANSPORT -) SA (TDS)	83	Transports (National) - Déménagements (National et international)
BLOUNT EUROPE SA	82	Distribution de chaînes tronçonneuses et accessoires - outils de jardin – Tondeuses auto-portées - Scies à béton
INDUSTRIAL PROJECT SERVICES SA (IPS)	82	Bureau d'étude, d'ingénierie - Management projets industriels.
CLARIANT PLASTICS & COATINGS (BELGIUM) SA	81	Production commercialisation de mélanges maîtres pour l'industrie plastique.
SEE TELECOM SPRL	80	Matériel de télédistribution - Développement, fabrication et vente de produits pour communications vidéo, audio et data.
COMPUTACENTER SA	80	Services informatiques et logiciels
IMPERBEL SA	79	Fabrication de membranes d'étanchéité - Derbigum.
CVO-EUROPE SPRL	79	Conseils informatiques - Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion
ALBEMARLE EUROPE SPRL	78	Vente et distribution de produits chimiques et d'intermédiaires
HOSLET (ETS -) SA	78	Transports lourds - Exploitation de sablières.
SUPERTRANSPORT SA	78	Transport de marchandises par route.
VELUX BELGIUM SA	77	Vente de fenêtres pour toits.
CARDONA & DELTENRE (ETS FRANCOIS -) SA	76	Transport par autocars et autobus (lignes TEC) – Services spéciaux (transports scolaires, navettes sociétés)

Conseil d'Administration FESBW

Président	**M. HERMANT Jean-Pierre**
Secrétaire	**M. LOUPPE Thibaut**
Administrateur	**M. CHAMPAGNE Jean-Pierre**
Administrateur	**M. GRAMAGLIA Enzo**
Administrateur	**M. SENGIER Jean-Marc**
Administrateur	**M. LENCHANT Michaël**
Administrateur	**M. TRUSSART Alain**
Administrateur	**Mme DE BUE Valérie**
Administrateur	**M. PUISSANT Philippe**
Administrateur	**M. THOREAU Benoît**

Sources

www.iweps.be
www.ccibw.be

Adresses utiles

www.ibw.be
www.ccibw.be
www.brabantwallon.be
www.fwa.be
www.csc.be
www.fgtb.be
www.forem.be
www.ucm.be